Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 111 (1975)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

19

Montreux, le 13 juin 1975

éducateur

et bulletin corporatif

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172

LES PARENTS ET L'ÉCOLE

Sous le signe de la cassette.... ...la gamme d'appareils Philips pour les écoles

Laboratoire de langues AAC III

Laboratoire AAC à la fois compact et très accessible pour le service. Platine professionnelle 3 moteurs. Travaille avec toutes les cassettes-standard.

Laboratoire de langues AA 32 D
Laboratoire audio-actif pour max. 40 élèves
Minilab AA
La «2 CV» des laboratoires de langues
Appareil de laboratoire de langues LCH 0050
Version portable
Appareil à platine professionnelle 3 moteurs. Correspond à une place individuelle AAC III.
Banc de copie de cassettes LCH 1900
peut copier jusqu'à 40 cassettes simultanément à une vitesse double de celle de l'original.
Magnétophone scolaire LFD 2350 AV
Magnétophone portable, très pratique. Deux haut-parleurs incorporés, 1 amplificateur de 15 Watts et 1 unité de synchronisation.

Sur demande, vous recevrez une documentation détaillée sur les appareils qui ont retenu votre attention.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez vous informer sur des supports audiovisuels de l'enseignement qui ne figurent pas ici.

Philips SA
Dépt Techniques Audio et Vidéo
Case postale
1196 Gland
Téléphone 022/64 21 21

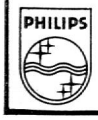

PHILIPS

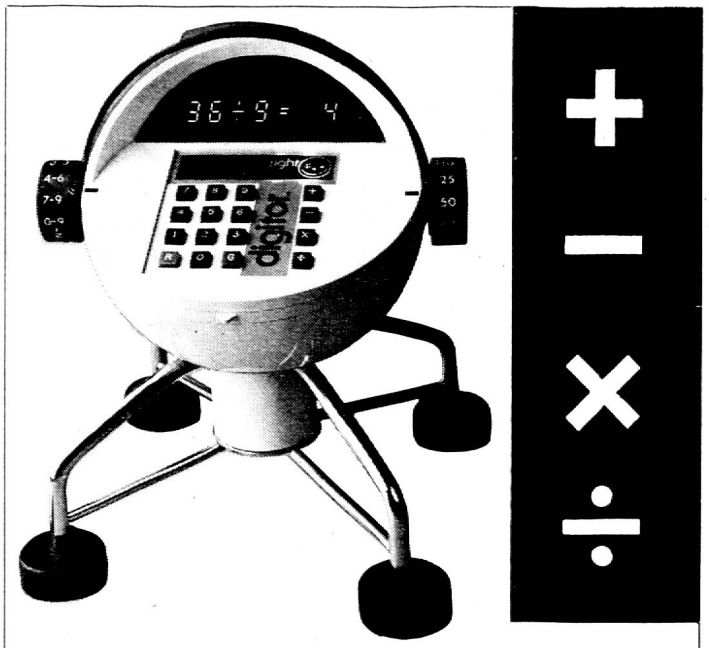

digitor Micro-ordinateur destiné à l'enseignement de l'arithmétique. **Ce n'est pas un calculateur.**

Digitor demande, l'élève répond. Autocorrectif, complètement autonome, niveau de difficulté programmable, indication finale des réponses exactes.

Renseignements et démonstration :

AUDIOVIDEO SA Via Sonvico 7, 6952 Canobbio-Lugano. Tél. (091) 52 38 27.

Stage d'été avec

LE MIME AMIEL

Le mime Amiel organise **à Leysin, du 8 au 19 juillet 1975,** un **STAGE** (pour non-professionnels) centré sur les techniques corporelles.

On peut se demander quelle est la motivation d'un stage de cet ordre. Ses participants pensent-ils faire carrière ? Certainement pas.

Le but du stage est avant tout de leur permettre d'enrichir leur personnalité, de mieux appréhender leur corps. Il les initie à une technique, non pour elle-même, mais pour leur redonner la possibilité d'aller beaucoup plus loin, vers la créativité libérée.

Plusieurs ateliers sont proposés aux participants :
— expression corporelle et mime ;
— assouplissement, technique d'échauffement, danse ;
— art dramatique, expression orale ;
— confection de masques.

Le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, conscient de la place qu'occupe le corps dans l'évolution de l'enfant et dans une éducation équilibrée, a décidé d'accorder à tous les enseignants du canton une indemnité pour leur permettre de suivre ce stage d'été.

Renseignements et inscriptions auprès de : **Mme D. Farina,** 12b, chemin du Faux-Blanc, **1009 Pully.** Tél. (021) 29 94 17.

Sommaire

AVANT-PROPOS 427

COURRIER PÉDAGOGIQUE

Ruptures - Le dialogue 428

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

La Fédération des APE de la Suisse romande et du Tessin 429
Fribourg 429
Genève 431
Bienne et environs 433
Neuchâtel 433
Valais 434
Vaud 435

LE MÉTIER C'EST ÇA...

Les relations avec les parents 439
L'école porte ouverte 439
Un autre avis 441
J'ai préféré me rendre dans les familles 441

LES ÉCOLES DE PARENTS

Les buts des EP de la Suisse romande 442
Dans le canton de Fribourg 443
A Genève 444
EP jurassiennes 446
EP du canton de Neuchâtel 447
EP du Valais romand 448
EP vaudoises 449

LES LIVRES

Les parents et l'école. Comment collaborer ? 451

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 16 au 27 juin 1975 453

éducateur

Rédacteurs responsables :
Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.
Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.
Comité de rédaction (numéros impairs) :
Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.
René Blind, 1605 Chexbres.
Henri Porchet, 1166 Perroy.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.
Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Avant-propos

Un cirque fameux venait de planter sa tente dans une petite ville. Une institutrice reçut du père d'un de ses élèves un mot la priant d'excuser l'absence de l'enfant.

> « Cher professeur : l'instruction, voyez-vous, c'est tout un monde. C'est lire, écrire et calculer, c'est se meubler l'esprit. Mais c'est aussi apprendre à se conduire dans la vie. C'est se laver les mains et savoir se servir d'une fourchette. Ce sont les crayons, les gommes et la poussière et la craie. C'est l'odeur de la classe le lundi matin. C'est la joie des vacances. Ce sont les feux de la Saint-Jean. Ce sont les sports, le ski et le patinage.
>
> » Oui ! l'instruction, c'est une multitude de choses. C'est une fanfare qui éclate, une clarinette qui module. C'est la femme-canon, un homme sur la corde raide, un phoque qui joue de la musique avec son nez. Ce sont les bateleurs, les clowns, les lions, les cow-boys et les costumes pailletés. L'instruction, c'est l'émerveillement devant la nature et les sensations nouvelles. Bref, c'est un cirque.
>
> » Et voilà pourquoi Henri n'est pas allé à l'école aujourd'hui. Excusez-le s'il vous plaît. »

Le présent numéro de l'« Educateur » est consacré au problème des **relations entre les parents et l'école,** sujet important s'il en est.

Il se veut un premier document de base qui permettra d'aborder ultérieurement le thème de la « participation », thème qui déborde le dialogue parents-enseignants que nous ouvrons aujourd'hui sur le plan romand, grâce à la collaboration chaleureuse des :

— **APE** (Associations de parents d'élèves).
Un mouvement jeune, très dynamique, suscité par la naissance de « l'école romande » et les réformes scolaires, qui centre son activité sur la période scolaire, de l'école enfantine au gymnase, neutre politiquement, financièrement indépendant.

— **EP** (Ecoles de parents).
Un mouvement bien rodé, en continuelle recherche, axé sur la prévention des erreurs d'éducation, de la petite enfance à l'adolescence, reconnu d'utilité publique et soutenu financièrement par les autorités et Pro Juventute.

Nous remercions vivement ces deux importantes fédérations de leur riche apport et laissons au lecteur le soin de les découvrir mieux au fil des pages.

Un merci cordial également aux collègues qui ont bien voulu, en toute simplicité, faire part de leurs expériences dans le domaine des relations « école-parents ».

N'oublions pas, non plus, que d'autres voix, et combien importantes aussi, devront encore être entendues. Celle des autorités, notamment, celle des associations de parents d'enfants handicapés, celle des jeunes...

Lisette Badoux René Blind Henri Porchet

RUPTURES

— Les jeunes qui se taisent, ou qui causent sans arrêt, comme s'ils ne voulaient pas ou plus entendre les adultes. (Façon de demander un **contact** vrai?)

— Les éducateurs, qui « parlent quatre fois trop », comme le disait un inspecteur scolaire il y a vingt-cinq ans, et qui n'écoutent, ni ne regardent assez ceux avec lesquels ils vivent (élèves, collègues, parents, responsables).

— Les parents qui n'osent pas questionner l'école (pour éviter des histoires dont pourraient pâtir leurs enfants, ou parce que c'est inutile) ou qui la tiennent pour responsable de leurs propres faiblesses éducatives (un bouc émissaire commode).

— Les responsable politiques ou administratifs qui hésitent, semble-t-il, à faire confiance aux parents, aux enseignants, à la jeunesse en général. (Existe-t-il une tendance à les tenir plutôt à l'écart ?)

— Le blocage de certains milieux sur le passé ou le futur, bon moyen d'immobiliser le présent.

— En politique et dans la société, les langages parallèles (les parallèles, par définition, ne se rencontrent pas), le fair play de façade, le mépris du plus faible, l'information insuffisante, la tendance au black-out, à l'intimidation, le corps à corps ou le coup tordu, le recours à la force pure de façon ouverte ou feutrée.

Le dialogue ? Inutile.

Le chômage va remettre toute chose en place, les jeunes apprendront enfin à vivre, les idéologues, sociologues... se tairont, les parents, les enseignants aussi...

Derrière ces comportements, il y a toutes les peurs (que certains se chargent d'exploiter) :

La peur de perdre ce que l'on a (peu ou beaucoup), la peur, pire encore, d'être possédé par l'autre, la peur de ses propres faiblesses, la peur du changement, des questions à se poser, la peur d'examiner les difficultés en face (le truc de l'autruche), la peur de perdre un peu de son autorité, la hantise du désordre...

Il n'est peut-être pas inutile de se demander si nous voulons, en tant qu'individus, assumer pleinement nos responsabilités dans la famille, à l'école, dans la société, pratiquer le contact, l'ouverture, le dialogue constructif, ou simplement baisser les bras et accepter le glissement vers un « BIG BROTHER ».*

Cela demande pas mal de courage, d'engagement ?

En fait, n'est-ce pas tout simplement vivre, exister, vouloir respirer soi-même, **avec les autres.**

Comité de rédaction de l'« Educateur ».

---

* Voir « 1984 », de George Orwell.

Relevons...

« l'absence de prospective, de souffle, d'imagination, de courage et de solidarité de notre société, en Suisse notamment, où chaque fois qu'une grande idée ou de grands desseins sont expliqués, un système d'étouffoir ramène le problème à un niveau d'une médiocrité évidente ne correspondant nullement au sens de notre histoire. On peut se demander quel masochisme est en train d'atteindre le Suisse qui recule devant toute action audacieuse et n'utilise pas les potentialités qui sont en lui. »

(Discours d'ouverture de M. Maurice Cosandey, président de l'EPFL, lors de la dernière remise de diplômes.)

LE DIALOGUE

« Comment puis-je dialoguer si je refuse la contribution des autres, si je ne la reconnais jamais et si je la trouve même offensante ? »

« Comment puis-je dialoguer si je crains le dépassement et si le simple fait d'y penser me fait souffrir et me déprime ? »

« Comment puis-je dialoguer si je projette sur l'autre l'ignorance, c'est-à-dire si je la vois toujours chez l'autre et jamais chez moi ? »

« Si quelqu'un n'est pas capable de comprendre qu'il est le même homme que les autres, il a beaucoup à faire pour arriver au point de rencontre avec eux. »

« Si je n'aime pas le monde, si je n'aime pas la vie, si je n'aime pas les hommes, je ne peux pas dialoguer. »

« Et qu'est-ce que le dialogue ? C'est une relation horizontale de A avec B. Il prend sa source dans la critique (Jaspers). Il se nourrit d'amour, d'espérance, de foi, de confiance. C'est pourquoi lui seul permet la communication. »

Tiré de deux livres écrits par Paulo Freire :

« L'Education : Pratique de la Liberté » (Editions du Cerf, 1973) ;

« Pédagogie des Opprimés » (Petite collection Maspéro, 1974).

Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin

Avant de donner un aperçu des activités de la Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT) j'aimerais, au nom de toutes les associations cantonales que nous représentons, remercier très chaleureusement le comité de rédaction de l'« Educateur », qui a pris l'initiative d'ouvrir très largement ses colonnes aux associations de parents d'élèves, à l'occasion de son numéro sur la famille et l'école.

Historique

La Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin a été créée en 1972 par les APE des cantons de Vaud, Fribourg et de la ville de Bienne. Les autres cantons assistaient comme observateurs car leur structure interne ne leur permettait pas encore d'être membres en qualité d'association cantonale.

Dans les 18 mois qui ont suivi tous les cantons romands ainsi que le Tessin ont adhéré à la FAPERT.

La raison première de la création de notre fédération réside principalement dans la nécessité de s'informer et de participer aux travaux touchant « l'école romande ».

La fédération est neutre sur les plans politique et confessionnel.

Buts

La fédération a pour buts :

1. de procurer à ses membres toutes informations utiles sur les structures scolaires suisses et étrangères et, d'une façon générale, de faciliter les échanges d'informations entre ses membres, en particulier sur les expériences faites et les recherches entreprises par chacun d'eux ;
2. de coordonner l'activité de ses membres lorsqu'elle touche à des questions d'intérêt général.

Pour réaliser ses buts, la fédération peut notamment :

a) établir et maintenir des contacts avec les autorités compétentes, les associations romandes et tessinoises d'enseignants et les associations de parents d'élèves de Suisse alémanique ;
b) collaborer avec les associations de parents non-membres et d'autres organisations similaires poursuivant des buts analogues ;
c) se fédérer avec d'autres groupements de parents d'élèves, suisses ou étrangers.

Activités

Des assemblées de délégués, groupant les représentants des associations cantonales ou des différents niveaux scolaires, sont réunies régulièrement.

Chaque délégation fait le bilan de ses propres activités et des réalisations intervenues dans le canton qu'elle représente.

Des commissions romandes sont désignées pour traiter des problèmes généraux ou particuliers, qui intéressent plusieurs cantons ou tous les cantons romands. Nous avons actuellement en travail des commissions traitant les sujet suivants :

1. le cycle d'orientation
2. la semaine de cinq jours à l'école
3. les mathématiques modernes
4. le « numerus clausus ».

Relations avec l'extérieur

Les associations cantonales étant totalement indépendantes, la fédération n'a aucun pouvoir vis-à-vis des APE cantonales ; elle est cependant chargée de maintenir des relations avec l'extérieur, autant en ce qui concerne les associations de parents d'élèves de la Suisse alémanique que les groupements étrangers. A ce sujet, des contacts existent avec les fédérations françaises et belges ainsi qu'avec la Confédération internationale des parents.

Malheureusement, et nous en sommes certainement responsables puisque nous sommes la dernière-née des associations romandes, nous n'avons pas de contacts avec les associations romandes d'enseignants. Nous croyons et souhaitons, qu'à l'occasion de ce numéro de l'« Educateur », les premiers contacts pourront s'établir entre associations romandes d'enseignants et de parents.

J. Bottarelli, président.

Association fribourgeoise de parents d'élèves

Historique

C'est en automne 1970 que quelques parents ont jeté les bases d'une Association cantonale de parents d'élèves en Pays de Fribourg (AFPE). Après une assemblée d'information et les travaux d'un comité provisoire, l'assemblée constitutive put avoir lieu en mai 1972.

Dès cette date, l'association possède sa dynamique propre qui lui fait prendre contact avec les autorités scolaires de la ville de Fribourg, les membres du corps enseignant primaire des bâtiments de quartier et les parents des différents niveaux scolaires. Elle fait partie de la Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT), en tant que membre fondateur.

Durant cette première période de son existence, notre association a eu l'occasion de nouer de nombreux contacts avec des personnes de milieux fort différents et d'opinions diverses face aux buts de

l'AFPE. Mais actuellement, après 5 ans, elle a acquis droit de cité, elle est reconnue, même par ceux qui, au début, ne voyaient pas que les parents, par définition profanes des choses de l'école, puissent devenir des interlocuteurs à part entière, face et avec les personnes dont c'est le métier d'organiser, d'administrer, d'éduquer et d'instruire.

Sur le plan des structures, il faut mentionner que l'AFPE est constituée de sections du niveau primaire et secondaire, suivant les régions et les établissements (lycées cantonaux, conservatoire) et d'une commission des 3 demi-jours de congé à l'école. Le comité cantonal coordonne les activités des sections, par une représentation de celles-ci en son sein et un bureau de trois membres se préoccupe des affaires courantes. Chaque niveau est représenté à l'assemblée générale de la FAPERT.

Raisons de cette création

Chaque parent a son opinion sur l'école idéale dont les enfants devraient bénéficier, mais n'a pas souvent l'occasion de manifester cette opinion de façon concrète et constructive. De plus, les politiciens souvent usent de leur mandat pour demander des réformes ou des améliorations qui ne sont peut-être pas souhaitées par la majorité des parents, même si les électeurs sont satisfaits.

Ces conditions générales, et d'autres événements particuliers, ont fait prendre conscience à quelques parents qu'ils étaient des partenaires de l'école, mais qu'ils n'étaient que peu entendus.

Même s'il fut parfois nécessaire de jeter une note discordante dans l'harmonie scolaire, la volonté des parents, à travers leur association, est bien de participer et de collaborer à l'effort éducatif du corps enseignant. Certains l'ont compris et ont encouragé les premiers pas des parents qui désiraient s'initier aux arcanes du système scolaire dans lequel leurs enfants sont impliqués.

Le climat éducatif, dans une classe, dépend étroitement de la collaboration instituteur(trice)-parents, et c'est par une association que ce souci peut être partagé par d'autres parents et communiqué à davantage d'enseignants.

Lorsque tous les partenaires de l'école auront compris que la qualité de l'enseignement découle de l'entente entre ceux-ci, l'école aura dépassé le schéma traditionnel auquel elle se conformait jusqu'à maintenant, schéma selon lequel la forme et la quantité dans tous les domaines priment, alors que notre époque, et surtout celle qui attend nos enfants — les adultes de l'an 2000 — mise avant tout sur le fond et la qualité d'un apprentissage, d'un acquis et d'une réflexion personnelle ou critique.

Là-dessus, bien sûr, se greffent de multiples préoccupations, plus terre à terre et immédiates.

Sur le plan cantonal, le problème d'une nouvelle loi scolaire de l'enseignement obligatoire est toujours pendant (l'ancienne, actuellement en vigueur date de 1884, et on ne désespère pas d'en fêter le centenaire), actuellement la question de savoir si l'on peut accorder un troisième demi-jour de congé aux enfants de l'école primaire du moins, a fait l'objet d'une initiative de l'AFPE et sera soumise à la votation populaire du 8 juin.

Le niveau scolaire se préoccupe de la mise en place du cycle d'orientation et les parents d'élèves des lycées cantonaux participent à l'élaboration des règlements internes, à l'introduction de l'information sexuelle, aux modalités permettant aux grands élèves de faire entendre leur avis dans les problèmes qui les concernent.

Buts et méthodes

L'association a pour but :

a) d'établir et d'organiser une collaboration entre les parents des élèves des écoles à tous les degrés, d'un côté, et les enseignants et les autorités de l'enseignement de l'autre ;

b) de permettre aux parents de connaître et d'étudier les problèmes concernant le développement harmonieux de leurs enfants à l'école ;

c) de participer aux décisions des autorités et des enseignants touchant l'organisation et le développement de l'école.

Rappelons que c'est dans une optique positive que ces buts ont été déterminés. Le point concernant la participation aux décisions des autorités scolaires n'a pas toujours été bien compris. Mais il apparaît clairement qu'une décision valable et utile ne peut être prise, si elle va à l'encontre des désirs des premiers bénéficiaires de l'école, les enfants, représentés par leurs parents. Il est donc normal que les parents soient consultés — et c'est une forme de participation — avant toute prise de décision importante.

Les buts particuliers, outre les problèmes d'actualité mentionnés plus haut, spécifiques à chaque niveau scolaire, sont d'instaurer un climat de confiance et de dialogue en encourageant les enseignants à rencontrer davantage les parents (lors de classe ouverte ou de réunion de classe), à promouvoir une politique ouverte d'information, à organiser des conférences de portée générale, des causeries par quartiers ou établissements, de mettre sur pied des groupes de travail à but immédiat ou concret (par exemple : introduction à la mathématique moderne).

Les méthodes utilisées pour faire connaître l'AFPE et ses buts ressortissent de l'utilisation des moyens modernes d'information. Un bulletin essaie de faire le lien entre les membres, de bons contacts avec la presse (conférence de presse), une initiative législative en faveur de trois demi-jours de congé, la participation aux émissions de TV, sur le plan local ou romand, des campagnes d'information auprès des parents ont pour but d'augmenter l'audience de l'association et, de ce fait, de lui permettre d'être plus efficace.

Expériences

Il apparaît que le phénomène, association de parents d'élèves, au début a dérangé. Crainte d'une nouveauté, peur de devoir changer d'habitudes, manque d'ouverture ou de confiance envers les parents, réputés abusifs ou incompétents, les autorités ou le corps enseignant n'ont pas toujours accepté que les parents d'élèves veuillent s'intéresser activement à l'évolution de l'école.

Toutefois, le temps aidant et les expériences faites se révélant en majorité positives, les attitudes d'ouverture sont de plus en plus nombreuses, et la collaboration devient fructueuse, spécialement entre les autorités de la ville de Fribourg ou des lycées cantonaux.

Evidemment, les premières interventions des parents furent parfois maladroites ou peu coordonnées et l'indulgence manifestée par les enseignants, à la mesure de leur degré de compréhension, d'où une certaine difficulté d'établir un vrai dialogue, ce qui fut parfois nuisible à la mise en place d'une coordination parents-école.

Les autorités comprennent que l'avis des parents doit être pris en considération pour l'établissement de réformes ou de mesures administratives propres à concilier les intérêts des usagers de l'école et le corps enseignant. Elles apportèrent, entre autres, leur contribution à des enquêtes en vue de connaître l'opinion des parents sur un sujet d'intérêt général.

L'attitude de la plupart des parents face à une association et à l'école, est celle de la plupart des gens face aux structures sociales qui les entourent et qui leur échappent. Une assez grande passivité doublée d'une crainte inavouée que leur intervention soit cause d'ennui pour leurs enfants à l'école se rencontre souvent. Les parents qui, au contraire, essaient de s'intégrer aux structures scolaires, en retirent des satisfactions, des contacts enrichissants et une meilleure

capacité à faciliter l'adaptation de leur enfant à leur instruction. Souvent, il y a à l'origine de difficultés de contact, des malentendus, des timidités ou des incompréhensions assez faciles à lever si les partenaires de l'école veulent avoir l'honnêteté de nouer un vrai dialogue, car le bien de l'enfant reste le centre de leur préoccupation.

L'avenir d'une association telle que la nôtre s'annonce favorable, car de plus en plus, malgré les apparences, les gens veulent comprendre et participer. Tout au plus ne faut-il pas perdre de vue les vrais problèmes et aider ceux qui se sentent les plus éloignés de l'école, de par la distance sociale ou linguistique. Ce sera notre objectif ces prochaines périodes.

Le président de l'AFPE :
Jean-Bernard Thévoz.

Genève

Associations de parents d'élèves des écoles primaires et enfantines

Création

Les premières associations de parents au niveau de l'école primaire, sous leur forme actuelle, datent de 1969. Elles sont aujourd'hui au nombre de 18. Depuis 1971 elles sont réunies en un **Groupement cantonal des associations de parents des écoles primaires et enfantines** (le GAPP) auquel sont également affiliées l'Association genevoise de parents d'enfants mentalement déficients (membre) et la section genevoise de l'Association romande des parents d'aveugles et d'amblyopes (observatrice). Environ 50 % des écoles primaires et enfantines du canton sont maintenant couvertes par le réseau des AP et de nouvelles se créent au rythme de 2 ou 3 par année scolaire.

Les premières associations ont vu le jour pour deux raisons principales. D'une part il y avait le sentiment qu'en entrant à l'école notre enfant était soumis à un ensemble de principes et de règlements qui nous échappaient entièrement, tandis que nous avions été jusque-là seuls juges de son éducation. D'autre part il y avait le désir d'une plus grande collaboration personnelle avec l'enseignant responsable de notre enfant pendant une grande partie de la journée. Ces deux aspects de la même aspiration : une plus grande participation des parents à la vie scolaire de leurs enfants, se retrouvent dans les activités des AP et du groupement cantonal. C'est par ce dernier que les parents font entendre leur voix au niveau du DIP (contacts réguliers avec la direction de l'enseignement primaire, délégués à la conférence de l'instruction publique par ex.). Le groupement entretient par ailleurs d'excellentes relations avec la SPG que nous ne manquons pas d'appuyer chaque fois que ses positions rejoignent les nôtres — ce qui arrive assez souvent (problème de la 2e primaire, des prix, des effectifs de classe, etc.).

Les APE de quartiers

Le rôle des AP de quartier se situe sur deux plans :

1. L'information. Pour que les parents puissent s'exprimer sur les questions scolaires en connaissance de cause, il faut qu'ils reçoivent l'information la plus large et la plus complète. Actuellement la direction de l'enseignement primaire se rend également compte que les parents ont droit à une information directe et préalable. Les AP de quartier sont le canal pour atteindre « la base ».

2. La tâche la plus importante et la plus délicate des AP est de créer un climat de collaboration entre les parents d'un quartier et les enseignants dans leurs écoles. Il existait parfois, il faut bien l'avouer, une certaine méfiance de part et d'autre que nous nous efforçons d'éliminer depuis nos débuts. Aujourd'hui nous constatons un progrès réjouissant dans ce domaine, même s'il reste beaucoup à faire. Il nous semble, à nous parents, que l'un des moyens les plus efficaces d'atteindre ce but est la généralisation des réunions de classe. De nombreux enseignants ont des réticences à cet égard. Les colonnes de l'«Educateur» sont l'endroit rêvé pour leur expliquer nos raisons.

La réunion de classe — premier contact

En premier lieu il est essentiel de connaître la personne à qui l'on confie son enfant, et cela **avant** de recevoir des impressions de tous ordres par l'intermédiaire de l'élève, dont l'optique est assez personnelle ! Avant, aussi, que des malentendus aient surgi faute de connaissances et de dialogue. Il est évident que la réunion de classe ne remplace pas l'entretien individuel, qui reste nécessaire pour régler certains problèmes personnels. Mais par la force des choses ce contact intervient plus tard, lorsque des difficultés se sont déjà manifestées. Et ces difficultés, peut-être aurait-on pu les éviter par une information réciproque donnée plus tôt. La réunion de classe a une fonction générale. Les parents s'intéressent au programme de l'année, à l'horaire quotidien, et à l'attitude du maître face aux devoirs, aux notes, à la discipline, aux punitions, etc. Connaissant ses exigences, les parents sont mieux à même d'appuyer son action ; tandis que le récit d'un événement scolaire donné par les enfants nous laisse souvent perplexes quant à la motivation de l'enseignant.

S'il est pris assez tôt donc, il n'y a aucune raison que ce premier contact soit intimidant. Il peut au contraire jeter les bases d'une collaboration plus confiante. Voilà le vœu que nous adressons à tous les enseignants par la voix de l'« Educateur ».

le GAPP.

Fédération des associations du Cycle d'orientation de parents d'élèves

(élèves de 12 à 15 ans, 10 500 pour le canton)

La participation

En 1975, après 4 ans d'activité, elle se compose de 14 associations de Cycles d'orientation sur 16 cycles (bâtiments). Elle a été amenée à engager et à poursuivre de nombreux contacts avec les instances officielles du Département de l'instruction publique, telles que :

1. Direction générale du Cycle d'orientation : réunion mensuelle de la FAPECO avec la Direction générale.

2. Conférence de l'instruction publique : une délégation de 3 membres de la FAPECO nommés par elle et ratifiés par le Département de l'instruction publique pour 3 ans siège à toutes les conférences (observateurs avec droit à la parole).

3. Commission générale de réforme du Cycle d'orientation : un délégué nommé par la FAPECO suit les réunions avec un statut d'observateur ayant droit à la parole (2 délégués « tournants »).

4. Fédération des maîtres du CO : entretiens sur des points précis à examiner en commun et qui touchent de très près les élèves.

5. Service de santé de la jeunesse : plusieurs entretiens en cours d'année avec le bureau de la FAPECO, ou des membres des commissions créées au sein de la FAPECO (drogue, information sexuelle, etc.).

6. Service de protection de la jeunesse : participation à la commission cinéma-spectacles s'occupant des âges minimums des enfants admis dans les salles publiques, entretiens divers touchant à notre jeunesse.

Sujets abordés

Si nous vous exposons les différentes réunions entre les instances officielles, c'est pour vous permettre de mieux connaître les relations, ainsi que de présenter les points sur lesquels nous nous sommes penchés de façon suivie au cours de ces 4 années :

— la discipline
— l'absentéisme et les libérations de cours
— les excursions scolaires
— les classes de neige
— les notes
— les épreuves communes ou autres
— les devoirs à domicile
— l'éducation physique
— les cours d'appui, de dépannage, de rattrapage
— l'étude du français
— la réforme au Cycle d'orientation
— la circulation
— les vols et déprédations
— le phénomène « drogue » au CO, sa prévention
— l'information sexuelle
— la lecture
— la TV au CO
— le cinéma au CO
— l'orientation et les possibilités d'avenir : poursuite des études apprentissages
— les restrictions budgétaires et leurs conséquences sur l'enseignement.

De plus en plus, les parents sont conscients d'être appelés à suivre de près l'information de la scolarité obligatoire de leurs enfants. La participation des parents dans les 14 associations est variable mais dans l'ensemble de ces 4 années très stable.

Notre souhait serait que les parents poursuivent au sein des associations et de la fédération qui les regroupe le développement de la relation de l'école avec la famille.

Grâce aux interventions suivies des représentants de la FAPECO, bon nombre de nos désirs ont été satisfaits. Un certain nombre de points par ailleurs sont d'année en année remis en question, appelés qu'ils sont à réapparaître, compte tenu de la masse des élèves scolarisés qui fréquentent les Cycles d'orientation.

Sur le plan de chaque association, les contacts se font avec la direction et les enseignants de chaque collège, traitant particulièrement de sujets plus propres à leur cycle (bâtiment).

Niveau supérieur

Les associations suivantes existent au niveau supérieur :

— Collège Calvin
— Collège Voltaire
— Collège Rousseau
— Collège Candolle
— Ecole supérieure de commerce.

Chaque association est autonome et travaille au niveau de son collège, de sa direction, de ses enseignants.

Le fait que nos enfants sont dans l'enseignement secondaire supérieur ne modifie pas notre responsabilité de parents, si ce n'est qu'elle est engagée d'une manière différente, en ce sens que nous souhaitons que le dialogue, qui cherche à s'instaurer, laisse place à l'expression même des élèves qui sont nos enfants.

Ceci sous-entend que la relation avec les associations de maîtres de l'enseignement secondaire supérieur peut s'élever sur un plan autre que celui d'une discussion technique sur l'appréciation d'un programme ou sur l'évaluation d'une note. Elle se situe bien davantage au niveau du développement de la personnalité de l'élève en tant que futur citoyen ou citoyenne. La relation souhaitée est du type de compréhension des difficultés de l'adolescence qui sont vécues diversement à l'école et à la maison et, ainsi établie, elle est plutôt un désir commun d'aider l'élève à arriver à maturité en dehors et dans la famille.

Quand on parle de participation aux parents, n'oublions pas que l'élève à l'école cherche à oublier ses parents et il serait faux de vouloir créer un contact artificiel. Il convient donc de trouver un domaine d'échanges et de dialogue par lequel on puisse mieux se connaître entre enseignants, élèves et parents.

Nous essayons de promouvoir la qualité de la relation entre les élèves et entre l'élève et l'enseignant, ce qui est — semble-t-il — aussi fonction de l'idée que l'enseignant se fait son travail. Notre désir est de faire comprendre que cette collaboration est dans l'esprit du travail et non seulement dans l'attribution dudit travail.

Conclusion

Aux trois niveaux (enfantin/primaire, CO, et supérieur), les associations cherchent de plus en plus à se rencontrer pour décloisonner » les différents enseignements, pour se communiquer des informations, pour étudier et atténuer — entre elles d'abord, à l'école ensuite — les articulations très nettes qui existent entre primaire et CO d'une part, et CO et supérieur d'autre part.

Là encore, les enseignants ont leur place privilégiée dans un dialogue qui s'ébauche à peine, mais que nous tenons réellement, nous associations de parents, à poursuivre et à approfondir.

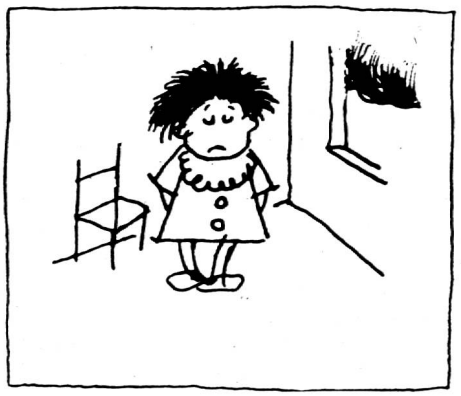

Association de parents d'élèves de Bienne et environs

Cette relativement jeune association a été constituée à Bienne le 29 février 1973 en présence de 200 personnes. Ses buts principaux sont les suivants :

— établir et organiser une collaboration entre les usagers de l'école (élèves et parents) et les responsables de celle-ci (autorités et enseignants) ;

— permettre aux parents d'étudier les problèmes relatifs au développement harmonieux de l'enfant à l'école ;

— être l'intermédiaire entre ses membres et les autorités, scolaires notamment ;

— recueillir et diffuser des informations en relation avec ses buts.

Activités

Depuis sa fondation, ses membres ont été invités à plusieurs conférences traitant de différents problèmes concernant l'école. Ces derniers temps, elle a tenté d'organiser des réunions entre les parents et le corps enseignant, sans obtenir de très grands succès. Le comité actuel s'efforce de réaliser les buts fixés dans les statuts et cherche à trouver des solutions et des chemins quelque peu différents à ceux pratiqués jusqu'à maintenant. L'association compte actuellement 140 membres. Une plus grande participation des parents d'élèves et des enseignants serait souhaitable.

Jacques Adam, président,
12, rue de l'Hôpital,
2502 Bienne.

Neuchâtel

Association des parents d'élèves du gymnase

Les associations des parents d'élèves ne sont pas encore réunies en formation cantonale dans le canton de Neuchâtel. La raison en est simple : l'association de Neuchâtel-Ville ne comprend que le degré gymnasial, alors que celle de La Chaux-de-Fonds, qui a pris l'initiative de grouper les parents du Jura neuchâtelois, s'est occupée dès le début de tous les niveaux de scolarité.

L'Association des parents d'élèves du gymnase de Neuchâtel a été fondée officiellement le 9 novembre 1972.

L'APEG comprend actuellement 93 membres.

Ses constatations

La gymnastique est inexistante à certains niveaux du gymnase, d'autres disciplines sont hypertrophiées.

Le canton de Neuchâtel compte 2 gymnases cantonaux, l'un à Neuchâtel, l'autre à La Chaux-de-Fonds. Il existe entre ces deux écoles des différences importantes dans le nombre d'heures des plans d'études. D'autre part, les élèves de La Chaux-de-Fonds ne doivent pas passer d'examen pour obtenir leur bachot d'histoire, alors que leur maturité fédérale a la même valeur que celle passée par les élèves de Neuchâtel.

Ne serait-il pas juste et équitable que les élèves des gymnases d'un même canton soient soumis aux mêmes règles ?

L'information générale concernant le cours des études et leur organisation, particulièrement l'orientation professionnelle si déterminante pour la motivation des études, est insuffisante et surtout exposée trop tardivement.

Le système d'évaluation des élèves ne donne pas satisfaction.

Comment l'APEG est-elle accueillie ?

Avant d'entreprendre toute action, nous avons entendu tous les intéressés concernés par ces problèmes :

— Le conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et son secrétaire, le directeur du gymnase et ses adjoints, le corps professoral, le psychologue de l'école et les représentants des élèves.

L'APEG a rencontré au début de son activité un accueil d'abord très réservé, puis bienveillant auprès de la plupart des intéressés. Notre neutralité politique et nos recherches d'aborder les problèmes sur un plan de compréhension réciproque, nous ont permis de garder partout des portes ouvertes. C'est avec le corps enseignant que nous rencontrons actuellement le plus de difficultés. Nous sommes considérés comme des intrus, alors que nous ne cherchons qu'une collaboration utile, aussi bien pour les enseignants que pour les parents et les élèves.

— L'entente professeurs-parents nous paraît un facteur essentiel à l'équilibre psychique de l'élève et ceci, dans un intérêt général. Cette conception est malheureusement contestée par de nombreux membres du corps enseignant, qui n'admettent aucune intrusion dans leur domaine et n'acceptent même pas le dialogue. Notre mouvement a cherché à trois reprises à établir un lien avec le corps professoral et il s'est heurté soit à la non-participation, soit à une opposition. Seuls quelques professeurs ont répondu très favorablement à notre mouvement. Ce sont ceux dont l'enseignement est apprécié des élèves.

Moyens de propagande

Pour faire connaître notre association, la direction de l'école a aimablement accepté d'envoyer aux parents de chaque nouvel élève, outre les circulaires officielles, une lettre de notre mouvement, invitant les parents à prendre connaissance de notre existence.

L'APEG a organisé à chaque assemblée générale, une conférence publique annoncée dans la presse. Elles ont été bien fréquentées. La première de M. Goumaz, directeur du Service médico-pédagogique de Genève, concernant les problèmes des adolescents qui poursuivent leurs études, la seconde de M. Andina, orientateur, traitant de l'orientation professionnelle et la troisième de M. Cavadini, nous a éclairés sur « le gymnase de demain ».

Activité et réalisation

Pour l'étude de certains problèmes, des groupes de parents ont été constitués. Il a été procédé à des enquêtes pour connaître l'avis des parents membres ou non de l'association.

Le conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, a accordé un siège à un membre de notre association, au sein de la commission du gymnase. Notre déléguée, après avoir été accueillie avec beaucoup de réticence, a su se faire écouter et son action est des plus favorables à notre association.

Nous avons pu obtenir quelques améliorations discrètes lors de fusions de classes, de cours de rattrapage, etc.

Nous n'avons pas encore réussi jusqu'à maintenant, à faire introduire la gymnastique dans les classes qui en sont privées, les facteurs conjoncturels actuels ayant paralysé toute nouvelle proposition. La campagne que nous avons menée n'a toutefois pas été complètement stérile, puisque la direction a introduit, depuis l'année dernière, des journées de sport dans le courant du mois de mai. Elle nous a, en outre, assurés mettre sur pied des cours facultatifs de gymnastique dès septembre prochain, entre 12 h. et 14 h. et pendant les après-midi de congé.

La suppression de l'examen pour l'obtention du bachot d'histoire nous a été refusée par le Conseil d'Etat, mais nous reviendrons à la charge sur ce point en temps opportun.

Plusieurs problèmes se résolvent petit à petit et nous prouvent que nos interventions, si elles ne sont pas prises immédiatement en considération, incitent toutefois les responsables à s'en préoccuper.

Notre rôle est donc surtout de stimuler et de soutenir les actions d'amélioration qui nous paraissent nécessaires et qui ont, quelquefois, besoin d'un petit élan pour devenir réalité.

Nos finances de jeune association ne nous ont pas encore permis de procéder à des campagnes de presse et à la publication d'un bulletin. Cependant, les parents qui nous connaissent nous font confiance et nous demandent parfois conseil en cas de difficulté.

En résumé, le contact parents, élèves, direction et autorités est bon et nous paraît même entrer dans une phase de collaboration encore plus étroite.

Seul le corps enseignant reste très réticent et nous cherchons actuellement un terrain sur lequel nous pourrions nous rencontrer, afin d'engager un dialogue qui nous paraît indispensable. Nous ne désespérons pas de faire comprendre au corps professoral que notre but n'est pas de critiquer ou de contester, ce que font souvent les adolescents. Nous considérons que notre devoir de parents consiste à savoir exactement ce qu'on enseigne à nos enfants et la manière utilisée par les professeurs pour ce faire. Seule une collaboration étroite entre eux et nous, peut nous amener à une attitude constructive pour le bien de tous.

Association des parents d'élèves du Jura neuchâtelois

Sa création

A La Chaux-de-Fonds, un groupe de parents conscients du manque de contact avec l'école et d'informations sur la vie scolaire proprement dite de leurs enfants, a éprouvé le besoin de se réunir afin de mettre en commun leurs efforts. Bien qu'il ne semble pas y avoir de gros problèmes, il est certainement toujours souhaitable d'établir le dialogue entre parents et corps enseignant. De cette prise de conscience est née en juin 1973 l'Association des parents du Jura neuchâtelois, groupe absolument neutre politiquement et confessionnellement.

Favorablement accueillie tant pas les autorités cantonales que communales qui l'ont dès le début assurée de leur intérêt et collaboration, elle peut faire distribuer son programme en début d'année scolaire par les élèves des degrés primaires et secondaires. En effet, elle s'occupe essentiellement des questions relatives à l'ensemble de la scolarité obligatoire, soit l'école primaire, secondaire inférieure et supérieure.

L'information

L'APE a à son actif des conférences dont certaines sont à l'origine de groupes de travail qui se proposent d'approfondir la question et éventuellement déboucher sur des propositions concrètes. Notamment la table ronde qui regroupait en septembre 1973, professeurs, élèves, psychologues et médecins sur le sujet « l'éducation sexuelle à l'école oui, mais...» qui donna matière à réflexion à un groupe de parents qui, recherchant et analysant ce qui fut fait en la matière en Suisse et à l'étranger, présentait un rapport avec des suggestions concrètes pour les élèves de notre ville. De même la conférence concernant l'orientation professionnelle dont le groupe de travail est encore actif.

Plus tard, apparut la nécessité de créer un « point de contact » par un numéro de téléphone afin de permettre aux parents d'atteindre plus directement l'APE. Aucune « recette » n'est donnée, mais seulement des informations et des renseignements divers.

Cas pratiques

Sensibilisée par un drame récent, l'APE s'occupe actuellement du problème de la sécurité des élèves aux abords des collèges primaires car rien n'existe encore. Luttant auprès des autorités de police afin que des mesures efficaces soient prises, elle a également pris contact avec la commission scolaire et proposé des solutions concrètes. Par la suite une commission d'étude, émanant du Conseil général, a été mise sur pied et au sein de laquelle un siège lui a été accordé.

Une étude sur le plan cantonal étant en cours concernant la charge hebdomadaire des élèves en âge de scolarité obligatoire, un membre du comité en fait partie au même titre que l'école des parents avec laquelle nous entretenons une collaboration active : impression et diffusion du programme, conférences communes, etc.

Il est à noter aussi que la presse locale nous est favorable diffusant facilement nos informations et faisant état de nos activités.

L'APE compte actuellement 80 membres et son objectif demeure une meilleure prise de conscience des parents à une participation active à la vie scolaire de leurs enfants.

Association de parents valaisanne

Origine

Notre Association de parents valaisanne a vu le jour à Sierre, le 6 février 1964, lors d'une assemblée générale qui créa le premier groupement de parents.

Cette « création » avait été précédée d'une année de réflexion, d'approfondissement et d'études diverses en vue de mettre sur pied un comité de 11 membres et de présenter à l'assemblée des statuts mûrement pensés qui puissent répondre aux besoins ressentis par l'ensemble de la population.

Statuts

Ils sont axés sur **l'union de tous les parents,** sans distinction politique, confessionnelle ou autres, et sur la **collaboration** avec tous les organes responsables de l'éducation et de l'instruction, puisqu'ils stipulent dans leurs buts :

— Faciliter la tâche de la famille par l'étude de problèmes communs et par la mise en action de résolutions communes, en s'inspirant dans toute son activité des principes chrétiens ; consultant au besoin des organisations compétentes.
— Collaborer avec les autorités religieuses, civiles et le corps enseignant et les soutenir dans leurs efforts pour assurer une meilleure éducation et instruction des enfants et adolescents.
— Demander, cas échéant, à ces autorités de prendre toutes mesures utiles dans ce même but.
— Former et informer les parents.

Activité

Les domaines d'activité sont donc très divers :

— Organisation de conférences variées, traitant de sujets en rapport avec les problèmes du moment : télévision, prophylaxie dentaire, cycle d'orientation, nouveau règlement secondaire, initiation sexuelle, crise de l'adolescence, etc.
— Nombreuses démarches auprès des autorités diverses pour des problèmes concrets auxquels sont confrontés les parents.
— Organisation de groupes de dialogues comprenant adultes et jeunes de tous les milieux, etc.

Les villes de

Sion, St-Maurice, Martigny, ainsi que la localité de Granges ont également une association de parents dont les statuts sipulent les mêmes buts.

Un comité cantonal

est en voie de formation, afin de constituer un interlocuteur valable face aux autorités du canton désireuses de consulter l'ensemble des parents valaisans et auprès de l'Association romande des APE.

Association vaudoise de parents d'élèves

Après mai 1968, le mouvement de contestation qui déferle sur l'Europe franchit bientôt nos frontières, et les parents désorientés cherchent à résoudre ensemble les problèmes qui les assaillent. Un contexte social en pleine évolution est sans doute à l'origine du malaise des jeunes, mais l'école, vénérable institution qui a peu bougé depuis le début du siècle, n'est-elle pas également responsable des remous qui agitent la population scolaire ? On peut se demander si notre système sélectif rigide et archaïque à bien des égards est apte à former des adolescents solidement campés dans la vie, prêts à affronter le changement et à le maîtriser.

Ce thème de réflexion amène une vingtaine de parents lausannois à se réunir le 18 mars 1969 pour s'attaquer au problème de l'école et jeter les bases d'une association de parents d'élèves dans notre canton. Ils élisent un comité provisoire qui définira les objectifs de l'association afin qu'elle soit en mesure d'entamer un dialogue valable avec les autorités et les enseignants.

Les buts sont les suivants :

1. Permettre aux parents :
— de rencontrer d'autres parents ;
— d'exprimer leurs problèmes et leurs inquiétudes ;
— de comprendre comment l'école peut préparer l'enfant à la vie, de faire valoir leurs idées et leurs suggestions ;
— d'être informés des réformes en cours pour les comprendre et contribuer à leur réussite.
2. Organiser une collaboration active et constructive entre les usagers de l'école (élèves et parents) et les responsables de celle-ci (autorités et enseignants) en vue de favoriser le développement harmonieux de l'enfant à l'école et dans la famille.
3. Informer et sensibiliser les parents d'élèves quant au rôle qu'ils doivent jouer pour aider à résoudre les problèmes de l'école actuelle et future.

Dans un canton où l'école n'avait été jusque-là qu'une affaire de spécialistes, il fallait à ces pionniers un certain courage pour se lancer dans l'aventure face à une opinion indifférente, sinon hostile. Nul ne savait si la partie serait gagnée, mais il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre.

Etapes du développement

Un premier groupe se constitue à Morges. D'autres vont suivre dans l'agglomération lausannoise, aux trois niveaux, primaire, secondaire, et gymnasial.

Dès l'été 1969, le Département de l'instruction publique, favorable aux objectifs de l'APE, propose qu'elle soit associée aux travaux de la commission consultative du CREPS (Conseil de la réforme et de la planification scolaire).

En automne 1970, le DIP invite l'APE à désigner des délégués à divers groupes du CREPS : « objectifs », « structures », « méthodes », « nouveau gymnase » et à ses commissions extraparlementaires : « semaine de cinq jours », « commission de l'enseignement », « horaire scolaire », « le problème des pédagogies non directive et institutionnelle ».

Le 22 novembre 1972, le DIP propose à l'APE de faire partie du comité directeur de la zone pilote de Vevey au même titre que la SVMS et la SPV.

En août 1973, le DIP crée une commission d'évaluation des expériences de mise en place de la réforme et demande à l'APE d'y participer.

Pendant que le comité cantonal assure ainsi progressivement la participation officielle des parents aux problèmes de l'école, le nombre des membres cotisants (en majorité des couples) passe de 1000 en 1971, à plus de 2000 en 1973 et s'élève aujourd'hui à près de 3000, dont environ 20 députés. Des groupes nouveaux se constituent un peu partout dans le canton. L'APE devient vraiment vaudoise, elle a acquis droit de cité.

Structures

Pour répondre à une telle expansion, de nouvelles structures s'imposent.

Dans chaque groupe des équipes de travail étudient les problèmes spécifiques par établissement. Les comités de ces groupes traitent avec les autorités locales, alors que le comité cantonal intervient auprès des autorités supérieures du canton.

Les responsables des groupes se retrouvent deux fois par an à l'assemblée des délégués et à la conférence des présidents de groupe afin de confronter leurs idées ou simplement de faire part de leurs expériences. Ils y prennent aussi les décisions qui seront soumises à l'assemblée générale annuelle.

Structures compliquées en apparence, mais qui reflètent la volonté de l'APE de respecter le processus démocratique par lequel les idées et les opinions de chacun peuvent s'exprimer à tous les niveaux et déboucher sur une action commune. A

cette condition seulement l'APE pourra rester dynamique et représentative.

Bilan 1969-1975

Aujourd'hui, indépendamment des nombreux articles qui concernent l'APE dans la presse, nous rendons compte de nos activités dans un bulletin trimestriel, véritable lien et organe d'information entre les groupes et les membres de notre association ; il exprime la volonté de l'APE de continuer l'action efficace et enrichissante entreprise il y a six ans et dont nous pouvons maintenant faire le bilan.

D'abord les réalisations concrètes :

— Demande de réfectoires, de salles d'étude avec surveillants, de salles de gymnastique, de nouvelles constructions scolaires, ainsi que de classes enfantines pour les enfants de cinq ans.

— Amélioration des transports d'élèves.

— Mise en place de passages balisés et de feux pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école ; surveillance par des patrouilleurs scolaires et des agents des polices municipales.

— Organisation depuis l'automne 1972 d'une vente-échange de matériel de sports d'hiver qui connaît chaque année un grand succès.

— Cours d'introduction aux mathématiques modernes à l'intention des parents.

Puis des réalisations d'ordre plus général :

— Deux émissions à la radio et participation à « Table ouverte » à la TV sur la réforme scolaire.

— Tables rondes ou débats sur des sujets divers : éducation sexuelle, drogue, travail scolaire à domicile, articulation primaire-secondaire, problèmes spécifiques aux enfants de langue maternelle étrangère.

— Enquêtes sur les examens d'admission à l'école secondaire, l'horaire scolaire, la semaine de cinq jours, la pénurie de personnel enseignant, l'horaire continu au gymnase, etc.

— Conférences sur « L'évaluation permanente des élèves à la place de l'examen », « La réforme », « Les périodes courtes », « La préscolarité », « La présence de l'école dans le monde d'aujourd'hui », « La coordination scolaire romande », « L'introduction de la mathématique moderne au degré inférieur primaire », « La dyslexie », « L'école et l'éducation physique », « L'enseignement des langues par la méthode audio-visuelle », « La musique à l'école », « L'orientation scolaire et professionnelle », « Le gymnase en deux ou trois ans », « Ce que l'Université et l'EPFL attendent de nos bacheliers ».

— Enfin, notre demande sur le plan parlementaire et fédéral afin d'obtenir la reconnaissance, comme certificats de maturité, des baccalauréats langues modernes et latin-mathématique.

Il faut relever aussi que notre souci constant a été d'entretenir des relations suivies non seulement avec les autorités, mais aussi avec le corps enseignant et les autres mouvements à but éducatif.

— Contacts et dialogues avec la SVMS, la SPV et l'APEL.

— Recherche de collaboration avec les commissions scolaires.

— Instauration de rencontres parents-enseignants au niveau des classes en attendant l'institutionnalisation indispensable de ces relations, une des raisons d'être essentielles de l'APE.

— Participation aux séances de travail du GRETI, dans le cadre du groupe « Ecole et économie ».

— Contacts avec Pro Familia et l'école des parents.

Ajoutons également notre action vigoureuse en faveur de la réforme, et notre soutien aux expériences de Rolle et de Vevey.

Tel est le bilan déjà fructueux et positif de la contribution fondamentale des parents au renouvellement de notre école.

Aujourd'hui, le travail se poursuit, toujours stimulant, parfois difficile et ingrat. Aux lenteurs inhérentes à l'administration, s'ajoute le problème de la relève des responsables. L'APE n'est certes pas la seule à se heurter à ce genre de difficultés car, sociologiquement parlant, le militant parent d'élève diffère peu du militant tout court. Actif et disponible, il s'engage souvent dans plusieurs domaines et se recrute plus facilement dans les classes relativement aisées que dans les milieux modestes. D'où, à l'APE, une participation moins nombreuse au primaire qu'au secondaire. Notons aussi que la durée limitée de la scolarité implique un renouvellement constant des effectifs et, par conséquent, des responsables. Au gymnase, par exemple, le faible taux de participation tient moins au milieu qu'à la courte durée des études.

D'autre part, la crise préoccupe actuellement les esprits et relègue au second plan, pour de nombreux parents, le souci de s'associer à la vie de l'école et à son évolution. D'autant plus que toutes les « réformettes » et expériences pédagogiques en cours ont tendance à donner l'impression que « cela bouge » et à émousser le besoin d'action. Pourtant, il reste dans les rangs de l'APE assez de parents conscients de leurs responsabilités pour continuer le travail. Organe d'information et de liaison au départ, l'APE prend peu à peu l'allure d'un groupe de pression, tout en respectant l'autonomie de chaque groupe local. Elle refuse d'être le témoin passif de lenteurs excessives qui repousseraient à la fin du siècle l'évolution urgente de notre école et menaceraient la formation et l'avenir de nos enfants. Intègre et apolitique dans son action, elle se veut objective, même si certains parents ne résistent pas à la tentation de faire passer le cas particulier de leur enfant avant l'intérêt général. D'où le soin extrême apporté à la rédaction des rapports et des mémoires qui doivent être dépouillés de toute subjectivité avant de parvenir aux autorités responsables.

C'est au niveau des contacts parents-enseignants d'une même classe que l'entreprise est souvent la plus délicate. Maladresse ou incompréhension des uns, susceptibilité des autres, autant de facteurs qui compliquent les relations parfois difficiles. Et pourtant, même si les parents « dérangent » par leur zèle encombrant, ils jouent un rôle utile en proposant à la routine un défi salutaire. Une telle collaboration se révèle bénéfique pour tous. Elle porte à la réflexion, invite à un retour sur soi-même et débouche sur une vue plus large et plus humaine des problèmes. Elle est la base même de l'équipe éducative famille-école qui, à côté du couple, est le plus sûr garant du développement harmonieux de l'enfant.

Citons pour conclure, un extrait du livre de Robert Bréchon « La Fin des Lycées » qui place dans sa juste perspective l'action des parents.

« Je crois que tout homme aujourd'hui doit avoir au moins une activité seconde qui l'engage dans le champ social d'une manière désintéressée, lui permettant ainsi de dévoiler et d'exercer des facultés inemployées, et finalement, d'accroître son être... Or rien, peut-être, n'est plus important, rien ne peut donner davantage l'impression d'être dans le droit fil de l'évolution, qu'une activité centrée sur le problème de l'éducation... Elle place celui qui s'y livre au cœur de l'événement, à la pointe du présent. »

Pour le comité cantonal :
Paulette Bellmann.
Association vaudoises
parents d'élèves,
av. de Rumine 2,
1005 Lausanne.

Euro-Advertising

Son optique ou magnétique?

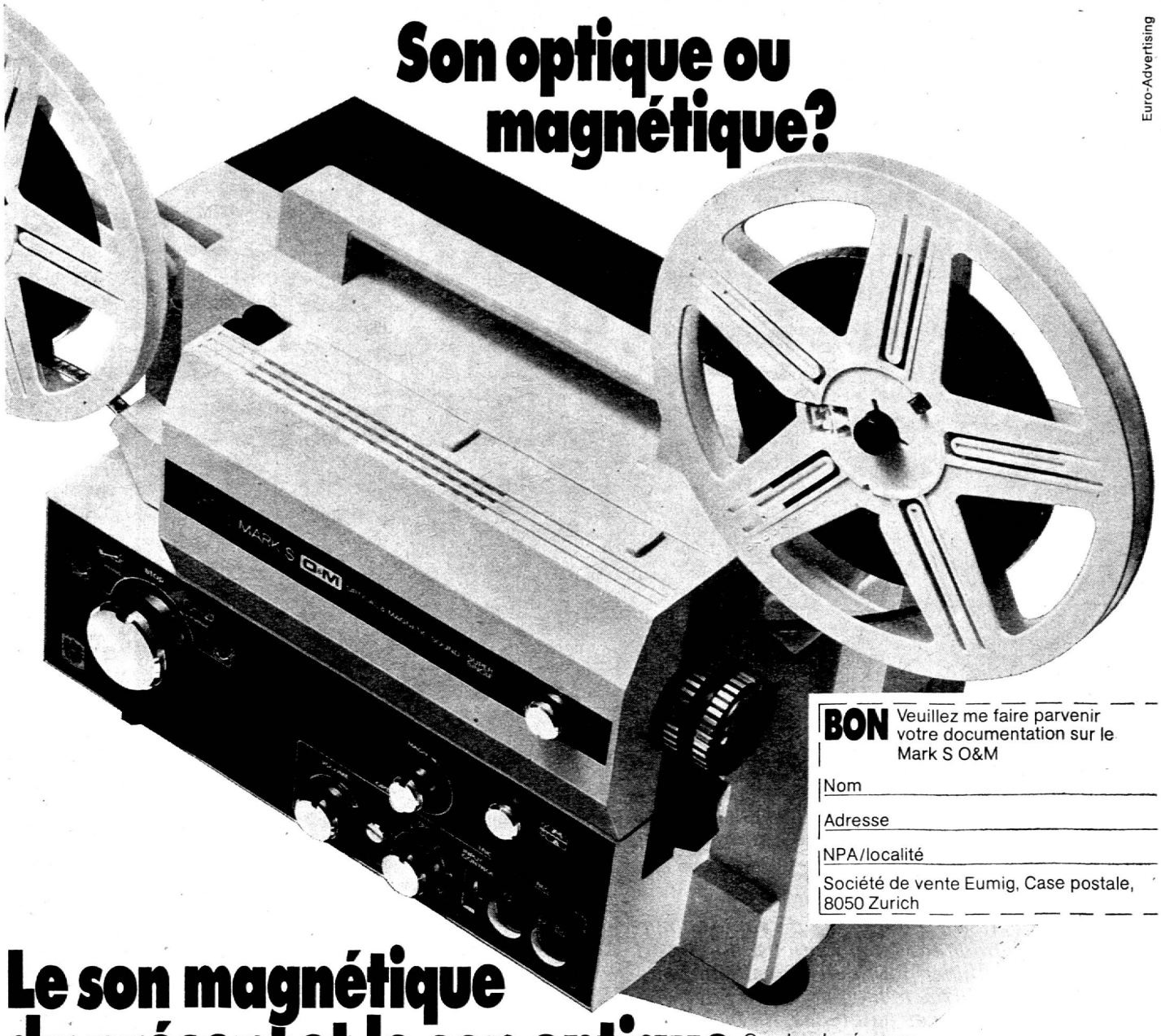

BON Veuillez me faire parvenir votre documentation sur le Mark S O&M

Nom _____

Adresse _____

NPA/localité _____

Société de vente Eumig, Case postale, 8050 Zurich

Le son magnétique du présent et le son optique du futur enfin réunis dans un projecteur Super 8: Eumig Mark S O&M

Son optique pour les films d'enseignement

Dans les laboratoires spécialisés, on copie le son optique en même temps que l'image. C'est le procédé adopté surtout pour les tirages en grande série, pour les films d'enseignement et de divertissement. Actuellement, il y a déjà un grand choix de films à son optique.

Courbe de réponse:
80–5000 Hz à 24 im./sec.

Son magnétique pour vos propres films

Le principe du son magnétique en cinéma est le même que celui qui régit votre magnétophone. C'est pourquoi le Mark S O&M vous permet de sonoriser vos films avec facilité:

1re phase – vous enregistrez la musique ou les bruitages

2e phase – vous dites votre commentaire en surimpression (la musique ou les bruits s'estompent dès que vous parlez).

Courbe de réponse:
80–8000 Hz à 18 im./sec.,
75–10000 Hz à 24 im./sec.

Caractéristiques techniques.

Format Super 8, 18–24 im./sec., lampe halogène 12 V/100 W à miroir froid, amplificateur de 6 W, haut-parleur incorporé de 10 W, prise pour haut-parleur et pour amplificateur extérieurs, simplicité d'emploi assurée par chargement automatique et commutateur central.

Eumig Mark S O&M – le projecteur idéal pour l'enseignement: robuste, lumineux, avec une option sur l'avenir!

GUARANTEE 2 YEARS

Ed 2

filmer «facile», filmez ®

eumig

Mobilier scolaire pour tous degrés d'enseignement

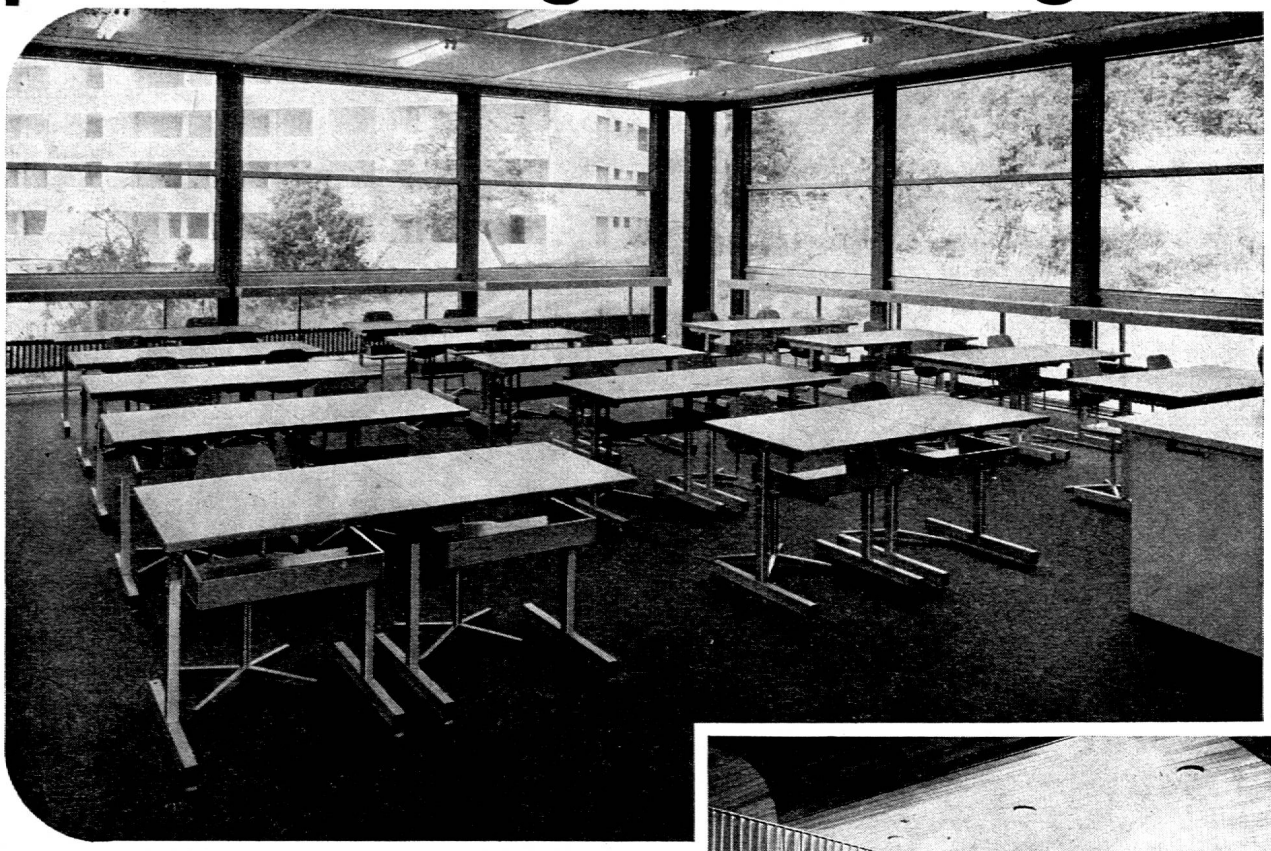

Mobilier pour écoles primaires, secondaires et supérieures

S 21/74

En outre, notre programme de vente comprend: Meubles pour écoles enfantines, pupitres de maîtres, mobilier pour l'enseignement des travaux manuels, ménagers, de la physique, chimie et sciences naturelles, mobilier pour écoles professionnelles, salles d'auditoires, matériel pour l'enseignement de la physique ainsi que moyens d'enseignements techniques.

Mobilier pour salles convenant à chaque besoin

Tables de dessin pour les différents secteurs

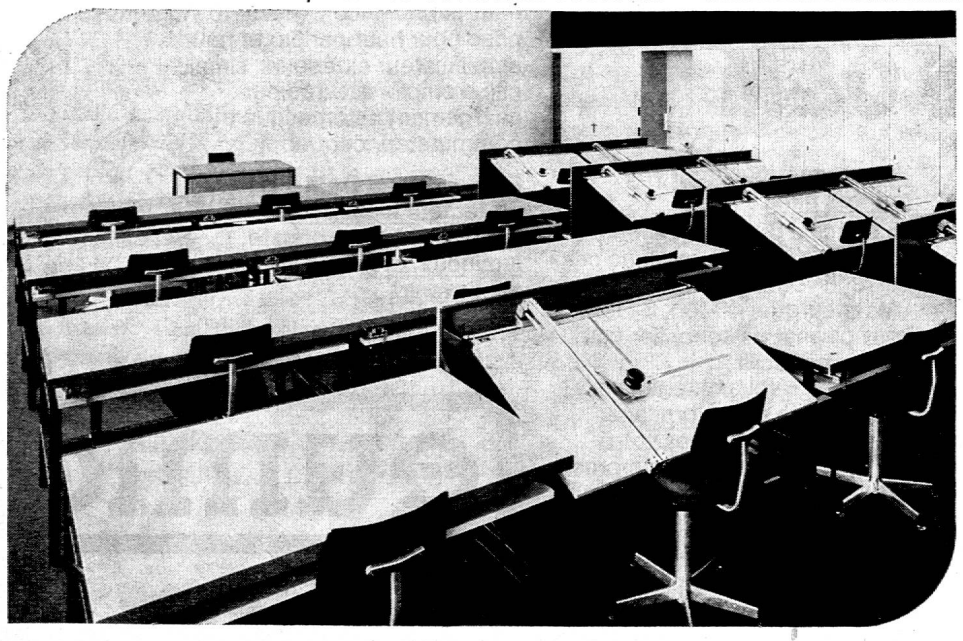

Demandez-nous, sans engagement de votre part, documentation, offre et propositions d'ameublement!

embru

Usines Embru, Agence Lausanne
Exposition permanente: 1000 Lausanne 19, 18 bis, chemin Montolivet, Téléphone 021/27 42 57, visite seulement sur rendez-vous

Les relations avec les parents

Trop peu souvent, dans le courant de sa carrière, l'enseignant a l'occasion de faire le point sur son travail, de se situer dans ou hors du contexte de la société dans laquelle évoluent ses élèves.

A quelques rares exceptions près, ce ne sont pas ses collègues, ni ses supérieurs hiérarchiques qui peuvent apporter grand-chose aux questions qu'il se pose légitimement.

Les relations avec les parents de ses élèves, si elles ne résolvent pas tous les problèmes fondamentaux sur les finalités (le mot est à la mode !) de son enseignement (Dieu merci peut-être !), permettent pour le moins de mieux comprendre ces entités complexes que sont les enfants. Il serait vaniteux pour lui de prétendre pouvoir saisir tout seul les multiples facettes de la personnalité de chacun des vingt-cinq gosses que l'institution scolaire a arbitrairement groupés entre les mêmes quatre murs et auxquels on a, par simplification administrative, donné et le nom de classe et un « patron » plénipotentiaire lui-même : LE MAÎTRE.

Il est inutile, je pense, de dire à quel point l'on peut se tromper sur l'attitude de l'un ou de l'autre de nos élèves lorsqu'on ne connaît pas le milieu familial dans lequel il évolue : tel comportement pouvant s'expliquer facilement par telle ou telle situation particulière à la maison.

Or, qui, mieux que le père ou la mère, pourrait donner ces renseignements ? Certes, le contact avec les parents n'est pas toujours facile, la timidité, l'agressivité ou le désintérêt (réciproques souvent) entravant fréquemment les rapports. Il n'existe pas de recettes de cuisine, de méthodes infaillibles pour obtenir un certain succès (à quoi se mesure-t-il d'ailleurs ?), mais que ce soit lors de visites individuelles, d'heures inscrites au programme à cet usage ou de journées « portes ouvertes », seuls la franchise et le respect mutuel peuvent avoir des chances d'être féconds.

En effet, trop fréquemment c'est une pseudo-discussion qui s'établit, chaque interlocuteur se limitant à monologuer, les mains dans les poches ou les yeux baissés : figures théâtrales, voire caricaturales de l'instituteur imbu de sa grande mission éducatrice et de la mère bafouée dans sa fierté génitrice par les résultats que sa progéniture a obtenus (Par erreur ! N'est-ce pas Monsieur l'Instituteur ?).

Le problème est d'importance et si le contact ne s'établit pas spontanément (le hasard des rencontres dans un village est à ce titre, une bénédiction des dieux ! hélas ! dans les villes il n'y faut pas trop compter), c'est à l'enseignant à les susciter souvent, sans trop se désespérer de la stérilité de ses démarches.

Contribution importante à notre travail de pédagogues, la rencontre parents-enseignants doit être un dialogue ouvert entre ÉDUCATEURS.

M. Blind.

L'école porte ouverte ou quand l'école n'est plus la consigne

La famille peut être redoutable. Surtout dans une société scolarisée. Les parents ne connaissent leurs enfants qu'à travers les bulletins scolaires. Le jour où ils ne pourront plus mettre leurs petits à la consigne, ils apprendront à les comprendre.

Arno Stern.

L'école... lieu d'échange d'expériences et de clarification, de prise en charge d'apprentissage des situations vécues par chacun.

Marcel Hicter.

Entretien avec trois collègues : Lucienne Chenuz, classe enfantine 1re et 2e années ; Lucile Prod'hom, classe de 2e ; Françoise Neyroud, classe de 3e année.

— Qu'est ce qui vous a amenées à ouvrir la porte de vos classes aux parents ?

— D'autres méthodes pédagogiques, une autre façon de travailler. Mais aussi une meilleure compréhension, un désir de collaboration qui s'étaient fait jour lors de réunions de parents, de visites de ceux-ci après quatre heures. La demande est aussi venue de certains d'entre eux qui avaient pu participer, ailleurs, à un moment en classe. Une mère, par exemple, avait vu son fils lors d'une fête de Noël et l'avait découvert différent ; sa réaction : « Je voudrais voir mon fils en classe ! »

— Quand commencez-vous ?

— Que nous proposions la chose dès le départ ou plus tard, les parents se présentent toujours après un certain temps d'observation (environ deux à trois mois). L'invitation par l'intermédiaire des enfants leur paraît d'abord de l'invention ; mais le fait de le proposer lors d'une réunion des parents les incite à venir.

— A quel rythme ces visites ? Combien de parents viennent en classe une fois, plusieurs fois, régulièrement, jamais, et combien de temps restent-ils ?

— Les parents peuvent venir toute l'année, à n'importe quel moment. Dans la classe de 3e, où Françoise les incite à ces visites, 20 sur 28 se sont présentés de 1 à 3 fois. Dans la classe de 2e où Lucile laisse la porte ouverte sans insister, ⅓

des parents sont venus une fois. Dans la classe enfantine, où Lucienne n'accepte qu'une personne ou un couple à la fois, mais où les parents semblent s'intéresser davantage à leurs enfants — on pourrait se demander ou leur demander pourquoi — 80 à 90 % ont assisté au moins une fois à un moment de l'école. Ce moment peut varier dans les trois classes entre ¼ d'heure et 3 heures. Parfois (ceux qui restent longtemps surtout) ils s'excusent de devoir partir.

— Arrive-t-il à des pères de se manifester ? Arno Stern souhaite le retour des pères au foyer et la restauration de la cellule familiale, base de sécurité pour l'enfant. Peut-être assisterait-on alors plus fréquemment à leur présence dans vos classes ?

— Ils viennent parfois le samedi matin. Mais ce qui frappe souvent chez eux, c'est leur non-disponibilité, comme si cela les arrangeait de ne pas avoir le temps. Ils se sentent moins concernés, vont même jusqu'à dire : « Les dix premières années de la vie ce n'est pas très important, je ne m'en suis pas occupé... »

— Comment préparez-vous les élèves et les parents à ces visites ? Que dites-vous à ces derniers quand ils arrivent ?

— Cela se passe le plus simplement du monde. La classe est ouverte et nous travaillons comme les autres jours. Pour les habituer à se sentir à l'aise avec les gens et avec eux-mêmes, nous demandons aux enfants de présenter leur(s) parent(s) à la maîtresse et aux camarades.

— Les parents ont-ils des idées, préconçues ou pas, sur ce qu'est, ce que doit ou devrait être l'école ?

— Certains ne se rappellent plus ce qu'est une classe — il faut dire qu'elles ont bien changé. La majorité ont des idées préconçues, malgré une attitude de façade qui paraît propice aux idées d'avant-garde, et ont beaucoup de peine à voir leur enfant en fonction d'autre chose que les résultats scolaires. Ce qui leur fait souvent peur, c'est le contraste entre le plaisir que les enfants ont à l'école et l'avenir de ceux-ci qu'ils voient pleins d'obligations, ce qui exclut semble-t-il toute idée de plaisir...

— Le comportement des élèves, des parants, de la maîtresse est-il différent dans ces moments ? (degré d'agressivité, manque de naturel, combien de temps pour arriver à des relations normales, détendues, confiantes ; et puis il y a ses propres parents et les autres, son propre enfant et les autres...).

— S'il n'y a pas trop de problèmes avec l'enfant, le comportement de chacun est normal. Chez les autres enfants et le maître aussi, une fois passé la crainte inspirée par cette nouveauté et, pour le maître, tout orgueil mis de côté. De bons résultats s'obtiennent assez rapidement. Evidemment que les parents doivent vaincre leur timidité, à moins que ce ne soit leur sans-gêne ! Il y a une certaine atmosphère de classe à laquelle ils ont parfois de la peine à s'intégrer. Quelques enfants refusent d'abord la présence de leurs parents ; et tout à coup, suite probablement à un déblocage, ils décident que les parents doivent venir. Ou bien les expériences sont négatives — ce qui est rare — dans le cas de parents qui n'acceptent pas leur enfant.

— Avez-vous vraiment le sentiment qu'il n'y a aucun bluff de votre part, à aucun moment ?

— Pourquoi de la poudre aux yeux ? Pour nous revaloriser par rapport à qui ? A soi, aux parents, aux élèves ? Notre attitude dépend beaucoup de celle des parents. De toute façon notre attention se porte un peu plus sur les enfants dont les parents sont présents ; mais sans qu'il y ait nécessairement manifestation de notre part, à moins que nous ne voulions montrer ce que l'enfant sait faire, ce qui est parfois important. « Moi, dit Lucile, je pourrais supporter une présence continuelle, parce que je l'oublie. Ce qui est sûr, c'est que je veux travailler de cette façon, c'est tout. Mais il est bien entendu qu'il faut être solide soi-même. »

— Quel bénéfice retirez-vous de part et d'autre de cette expérience ?

— Une confiance réciproque. L'enfant et la maîtresse ont l'impression qu'on s'intéresse à leur travail. Nous recherchons le contact, toujours positif. Les parents prennent conscience de ce que représente vraiment l'école vue de l'intérieur, le travail de la maîtresse. Ils arrivent également à changer notre attitude dans une certaine mesure. A la longue, on se met à faire son autocritique. Pas besoin de micro-enseignement, par lequel on s'attache à trop de détails peu importants ! Quant aux élèves, ils prennent l'habitude de s'exprimer devant des personnes étrangères à la classe, ils se sentent plus à l'aise avec les adulte en général.

— Arrive-t-il que la psychologue se trouve avec des parents dans la classe ? Cela modifie-t-il l'atmosphère ? Comment les parents le ressentent-ils ? Acceptent-ils plus volontiers une entrevue avec elle si cela vous semble indiqué ? Dans les cas de relations difficiles, peut-elle jouer avec bonheur le rôle d'intermédiaire, voire de médiatrice ?

— La présence de la psychologue ne change rien car elle vient pour l'ensemble de la classe et se trouve là par hasard. Et c'est plutôt nous qui facilitons ses premiers contacts avec les parents. Bien qu'avec Mme Markel ce soit facile ! En effet cela dépend beaucoup de la personnalité de la psychologue, de sa façon de présenter aux parents un éventuel examen de la situation de leur enfant.

— Les parents vous demandent-ils conseil en matière d'éducation ? (autorité, éducation sexuelle, que sais-je).

— Oui, et parfois à ce moment-là nous faisons appel aux compétences de la psychologue. Nous avons constaté que, lorsque les parents viennent nous voir à 4 heures, ils ne parlent que de leur enfant. Après un moment passé en classe, ils parlent de leur enfant, bien sûr, mais aussi de l'éducation en général, de la société. En fait nous arrivons à parler plus ouvertement, de façon plus constructive, à changer même parfois certaines habitudes familiales peu favorables à l'enfant. Il y a aussi, on ne peut l'éviter, les femmes qui éprouvent le besoin de se raconter !

— Le fait d'ouvrir la porte de l'école aux parents suscite-t-il d'autres occasions, d'autres formes d'approche ? (réunions des parents seuls, discussions parents - élèves - enseignante, visite dans les familles...).

— Les rapports humains sont plus directs, plus larges, le maître devient un individu dans la société. Les parents ne sont plus seuls, les maîtres ne sont plus seuls ; les parents sont très souvent avec nous, prêts à nous appuyer. Nous n'allons dans les familles qu'invités, ou alors dans les cas graves ; mais là c'est davantage l'affaire de la psychologue ou de l'assistante sociale. Quant aux réunions de parents, nous n'en faisons plus après celle du début ; en effet nous constatons qu'elles vont rarement dans le sens d'une évolution de l'enfant.

— Au lycée St-Exupéry, à Lyon, les associations de parents d'élèves disposent d'une boîte aux lettres... Mais les parents de vos élèves font-ils partie d'associations ?

— Nous ne savons pas.

— Pensez-vous que les parents auxquels vous avez affaire seraient prêts à travailler sur le plan socio-politique, ceci par souci d'efficacité ?

— Une minorité non négligeable qui se rendent compte de la faiblesse de leur propre efficacité, et cherchent à se regrouper.

— Arrive-t-il qu'il y ait participation de leur part, et si oui sous quelle forme ?

— C'est parfois la maîtresse qui déclenche cette participation, sinon ils se contentent d'être observateurs. Lorsqu'elle existe, elle est rarement gênante : ils posent des questions aux enfants, ou alors apportent des compléments d'information concernant la leçon. (Un jour, par exemple, les élèves de Françoise lisaient « La petite sœur de Trott ». S'identifiant à Trott, ils se sentaient à tort brimés en tant qu'aînés, alors que la maman « chou-

choutait » la petite sœur. Une mère présente en classe expliqua comment on s'occupe d'un bébé, les soins de tous les instants que cela nécessite — auxquels l'aîné est fier de participer dans la mesure de ses moyens.) En classe enfantine, la participation des parents est souvent demandée par l'enfant lorsqu'il travaille seul ou fait partie d'un groupe. Chez Lucile, les parents restent assis au fond de la classe, avec entre les mains le classeur de mathématique ou autre chose ; tandis que Françoise pense que les parents ont besoin d'aller beaucoup vers leur enfant. De toute façon la participation doit rester simple, naturelle. Si on voulait la pousser plus loin, il faudrait s'entourer de maintes précautions.

— Notre inspecteur est-il au courant de votre façon de procéder ? Qu'en pense-t-il ? S'est-il trouvé avec des parents ? Ces derniers ont-ils manifesté le désir d'avoir une entrevue avec lui ?

— Il est au courant mais n'est jamais venu dans nos classes. Il a par contre écrit soit à la maîtresse soit aux enfants et il approuve les contacts avec les parents. Aucun de ces derniers n'a manifesté le désir de le voir.

— Arrivera-t-on à faire se rencontrer régulièrement les gens directement concernés par l'école ? Quelles sont d'après vous les principales barrières ?

— Nous le souhaitons. Mais les gens doivent apprendre la disponibilité.

— L'école porte ouverte se conçoit-elle quelle que soit la pédagogie pratiquée ?

— Il ne nous semble pas...

— Pourrait-on poursuivre votre expérience dans les classes d'élèves plus âgés ?

— Oui, à condition qu'il y ait une continuité dans la façon d'enseigner.

— Continuerez-vous l'an prochain, et si oui de la même façon ?

— Nous continuerons même si ce n'est pas toujours facile. Les modifications éventuelles seront dictées par la nécessité du moment ou notre propre évolution.

— Un vœu pour terminer ?

— Que la formation des maîtres comprenne la préparation aux relations, en particulier avec les pères et mères de nos élèves.

Lis. Badoux.

Note de la psychologue

L'école porte ouverte offre des avantages au psychopédagogue de l'équipe scolaire, dont une précieuse collaboration et une démystification de la psychologie scolaire.

Dans une classe ouverte, le psychologue scolaire peut circuler librement, accepté par les enfants et la maîtresse, sans gêner personne. En participant aux leçons, en observant les enfants à la récréation, et en discutant avec la maîtresse, il peut souvent éviter des entretiens individuels en donnant conseil à cette dernière. S'il estime nécessaire un entretien ou un examen de l'enfant avec ses parents, cela se déroule assez naturellement. L'enfant qui a déjà établi des rapports humains avec le psychologue, n'a pas la peur qui fausserait un test quelconque. Au contraire, il est le plus souvent spontané et vif, fait qui donne confiance aux parents et qui ouvre le dialogue.

L'enfant de la classe ouverte semble plus à l'aise avec l'adulte ; il sait dialoguer honnêtement, avec le respect qu'il attend de la part de l'adulte.

Suzanne Markel.

Un autre avis :

Visites de parents imposées pendant les heures de classe par le directeur des écoles.

Eléments positifs :

1. Les parents se rendent mieux compte du travail en classe, du comportement de l'enseignant et des élèves.
2. Quand les visites sont imposées pendant une période limitée (trois semaines), les parents se déplacent en plus grand nombre que si la classe leur était ouverte toute l'année.

Eléments négatifs :

1. Ni l'enseignant ni les élèves ne sont naturels en présence des parents. (Risques de démagogie.)
2. Les fréquentes allées et venues perturbent l'enseignement.
3. D'une manière générale, l'enseignant a le sentiment désagréable d'être contrôlé, et même inspecté.

Françoise Quillet.

Ce qui cloche pour nous tous, c'est que nous avons à faire face à ce qui cloche pour lui... La situation doit être découverte... Ce que chacun dit n'est que sa façon de voir ; il faut rencontrer tous les membres de la famille ; voir les différents membres vivre ensemble... Dr Laing, conseiller de l'auteur de « Family Life ».

J'ai préféré me rendre dans les familles

A la réunion de parents qui nous est imposée dès la reprise d'une classe nouvelle, j'ai préféré me rendre dans les familles de mes élèves.

Raisons :

1. Il m'est plus difficile de m'adresser à un public anonyme qu'à une personne.
2. En procédant de cette manière, j'atteins la presque majorité des parents (pourtant deux familles sur vingt-sept ont trouvé des excuses pour ne pas me recevoir — une famille étrangère, le père et la mère travaillant au dehors, et une mère divorcée qui s'occupe peu de ses enfants).
3. Dans leur cadre habituel, les parents parlent plus volontiers de leurs problèmes : enfants, école, éducation, famille...
4. De ces visites personnelles, je retire un enrichissement dans tous les domaines : meilleure compréhension du contexte familial (mais je suis l'invitée !), meilleure relation entre parents, élève et enseignant.

Manière de procéder :

1. Je préviens la classe de mes visites après deux mois d'école. Les parents décident du jour et de l'heure (j'accepterais même de les voir un dimanche).
2. Le plus souvent, l'élève me conduit chez lui après quatre heures et demie, une fois qu'il a terminé ses devoirs en classe.

La visite :

1. J'expose le programme de l'année.
2. Je formule mes souhaits : leçons, devoirs, corrections.
3. J'évoque les questions administratives concernant la classe et l'école.
4. Je renseigne les parents sur l'attitude de leur enfant: plans scolaire et social.
5. Les parents s'expriment à leur tour : école, enseignant, questions plus personnelles, confidences... Très souvent, les parents me font voir leur appartement, l'enfant sa chambre. La visite a lieu en présence ou non de l'enfant ; les parents décident.

Conséquences :

J'acquiers une plus grande connaissance de l'enfant à travers ses parents, le milieu familial... Les rapports à l'école s'améliorent, sur le plan affectif surtout.

Dans les échanges entre parents et enseignant, le ton est plus amical.

Souvent, j'ai pu faire la connaissance du père, à son retour du travail.

Pour ce qui est de mon enseignement, j'ai été amenée, grâce aux parents, à modifier heureusement certaines de mes exigences.

Remarque :

Ces visites demandent une grande disponibilité et du tact. Elles prennent beaucoup de temps (deux heures en moyenne). Malgré les répétitions qu'elles imposent, je suis reconnaissante aux parents qui m'invitent.

Françoise Quillet.

Les écoles de parents de Suisse romande

Les buts

Les buts des Ecoles de parents de Suisse romande sont généralement définis comme suit : aider, informer, conseiller les parents pour leur permettre de mieux assumer leur tâche éducative.

Cette aide peut leur être apportée dès la naissance de l'enfant, par les **messages aux jeunes parents,** par exemple et, si le besoin se fait sentir, tout au long de l'existence de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. On peut donc dire qu'elle est à la disposition des parents pour leurs enfants de 0 à 20 ans.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la différence qui existe entre les associations de parents d'élèves et les écoles de parents : les premières, comme leur nom l'indique, sont avant tout préoccupées des problèmes qui concernent l'enfant en âge de scolarité et plus particulièrement les problèmes scolaires, les secondes ont leur place dans la prévention des troubles et des maladaptations des enfants et des adolescents. Ces dernières ne s'adressent donc pas seulement aux parents d'élèves mais à tous les parents. De plus elles s'attachent davantage aux problèmes relationnels entre parents et enfants de tous âges.

Bien que ces buts soient généralement considérés comme évidents, ils sont, dans la pratique sujets à variations et ceci d'autant plus que les mots aide et conseil ont plusieurs sens. En ce qui concerne **l'information,** extrêmement importante au sein des écoles de parents, diverses questions se posent : comment la transmettre pour qu'elle soit reçue sans être distordue ? Comment y opérer un tri ? Comment favoriser son intégration ? Les sens différents que peut prendre le mot **aide** expliquent la grande variété de moyens et de méthodes utilisés par les écoles de parents pour atteindre ce but-là :

Certaines sections sont axées davantage sur une aide matérielle qui prend alors, le plus souvent, un aspect d'entraide donnant au mot aide son sens de collaboration ou de concours. Tels sont :

— trocs de vêtements ;
— ateliers pour parents et enfants ;
— haltes-garderies ;
— baby-sitting ;
— bibliothèques pour enfants et parents.

Les écoles de parents qui organisent de telles activités s'efforcent d'en faire des lieux de réflexion sur des problèmes éducatifs. D'autres choisissent l'information donnée par des spécialistes et donnent alors au mot aide le sens d'appui, de soutien, de conseil, d'assistance. Tels sont :

— conférences ;
— cours ;
— débats ;
— films ;
— publications.

Enfin certaines essaient de combiner ces différents types d'aide et offrent des groupes de discussion restreints à 12 personnes ou cercle de parents. Ces groupes nécessitent la collaboration et le concours actif des participants et leur offrent en échange appui, soutien, conseil.

Chaque section assure une ou plusieurs formes d'aide.

Une autre raison de la variété des écoles de parents est due à leurs origines très diverses à cause des nombreuses professions qui sont directement intéressées par « l'éducation des parents ». Nous n'en citerons que quelques-unes : médecins, « parents », pédagogues, psychologues, prêtres, travailleurs sociaux, etc. De plus les particularités géographiques et les personnes à disposition jouent, dans leur développement un rôle non négligeable.

Formation

Cette variété est certes source de richesses mais aussi de difficultés. Pour les surmonter les responsables des sections locales se sont réunis en journées d'études dès leur origine en terre romande, en 1953. Leur développement réjouissant, même dans des endroits où aucun « spécialiste » n'était à disposition, ainsi que l'intérêt évident que semblait présenter le travail en groupe restreint, ont conduit les organisations locales ou cantonales à se rassembler en une communauté romande des écoles de parents pour faciliter la formation d'animateurs et de « cadres » et pour assurer les tâches dépassant les fédérations cantonales, comme les émissions de télévision et de radio.

La commission de formation

Chargée par la communauté romande d'organiser, dès le printemps 1966, la formation des animateurs, elle s'efforce d'être représentative des 5 cantons romands. C'est une équipe pluridisciplinaire de 10 personnes dans laquelle les diverses professions directement intéressées par « l'éducation des parents » sont représentées.

Les stages

Les séminaires de formation, à raison de deux week-ends par année, sont organisés à l'intention des responsables des sections locales et des personnes qui souhaitent en créer de nouvelles. Ces stages comportent, d'une part, l'apport d'un certain nombre d'informations théoriques (conférences, débats, démonstrations, films, livres, etc.) et, d'autre part une activité formative dans des groupes. Chaque stage peut accueillir 60 personnes au maximum, réparties en grou-

pes de 12, sous la direction d'un leader et l'un coleader. Des séances plénières réunissent l'ensemble des participants. Dix-huit week-ends ont été organisés jusqu'à maintenant, ce qui représente un total de 864 participants dont 297 personnes différentes ayant participé de 1 à 14 fois à ces stages.

Les groupes de formation

Par ailleurs, des groupes composés exclusivement de personnes responsables de cercles de parents (groupe de discussion de 12 personnes au max. se réunissant régulièrement pendant une année, sous la direction d'un animateur) se retrouvent avec une fréquence d'un groupe par mois, durant deux ans. Cinquante animateurs ont participé à ce type de groupes dans lesquelles ils examinent, sous la direction d'un spécialiste, les problèmes posés au sein des groupes qu'ils animent. Ce sont, en fait, des groupes de supervision.

Que ce soit à l'intérieur des stages ou dans les groupes de supervision, les groupes de formation d'animateurs (de même que les cercles de parents eux-mêmes) établissent les lieux où sont transmises les informations. Même si les besoins de formation et d'information sont divers à cause de la divergence que l'on rencontre au sein des écoles de parents elles-mêmes, ils se situent toujours à deux niveaux :

1. Formation et information au niveau de l'organisation des écoles de parents.
2. Formation et information au niveau du cercle de parents.

La formation des animateurs de Suisse romande tient largement compte de toutes ces considérations puisqu'elle est basée, avant tout, sur une réflexion et un dialogue entre les chargés de formation et les personnes en formation. Cette réflexion et cette mise en commun des expériences faites par les uns et les autres semblent d'autant plus indispensagles que les buts et les méthodes des écoles de parents varient et semblent devoir varier encore puisque, comme les familles, elles sont en continuelle évolution. Une chose est certaine et l'essor remarquable des écoles de parents en Suisse romande le prouve, leur développement est étroitement lié à la formation des « cadres ».

H. Dubochet.

Secrétariat de la Fédération des écoles de parents,
6, chemin Pré-Fleuri,
1006 Lausanne.

L'Ecole des parents de Fribourg

1968, année de crises, vit l'école des parents faire son apparition officielle à Fribourg. Non pas que ce fut une idée neuve, car Bulle connut dans les années 50 son école des parents. Mais c'était avant le concile Vatican II et ses perspectives d'ouverture. Et il était alors difficilement pensable que des parents puissent trouver appui, information et formation hors du sein de l'Eglise catholique. Depuis, les choses ont évolué, la société fribourgeoise, comme d'autres, a commencé à se laïciser ; nombre d'habitants de ce canton refusent en fait toute obédience religieuse, sans pour autant ne plus avoir de difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

Sans aucun préalable

Pour répondre à leurs besoins, il était important de concevoir une école des parents neutre, dans laquelle toutes les opinions puissent s'exprimer, dans le respect de l'interlocuteur, sans aucun préalable quel qu'il soit. Une école de parents qui fonde son action sur les exigences essentielles de l'enfant, personne à part entière, dont l'épanouissement doit partir des parents. C'est ce que cherchèrent à réaliser les quelques parents qui, autour d'une psychologue, désirèrent apporter, par la promotion de l'entraide, soutien aux parents dans leurs tâches d'éducateurs. En espérant pallier ainsi une carence de la société, très soucieuse de rappeler aux parents leurs responsabilités, mais sans les y préparer réellement.

Service public

De plus, dans un esprit de véritable service public, l'Ecole des parents de Fribourg développe son action selon des idées très simples : les parents sont le mieux à même de parler aux parents de leurs difficultés, car ils savent de quoi ils parlent. Ensuite, l'adulte, mais l'enfant aussi, est ainsi fait qu'il est beaucoup plus ouvert à une réflexion quand il est dans les difficultés que lorsque tout va bien. Autre idée non moins simple, c'est que dans l'ensemble les difficultés qui assaillent les parents dans la vie de tous les jours sont des difficultés très normales ; il n'y a pas, sauf cas particuliers, trop de peine à trouver des solutions, pourvu qu'on prenne la peine de les chercher.

De l'imagination

Les moyens mis en œuvre pour atteindre le but fixé ne diffèrent pas de ceux employés dans d'autres écoles de parents. Conférences, cours, groupes de parents, articles de presse, films-débats, expositions, toutes ces formes d'action sont utilisées selon les possibilités. Et, ce qui doit aussi se retrouver ailleurs, cette diversité permet de toucher un public large, même si certaines formules doivent parfois être abandonnées pour un temps. Il faut de la sensibilité pour détecter les besoins nouveaux, de l'imagination pour mettre sur pied de nouvelles actions, de l'humilité quand on se trompe, de la persévérance pour recommencer.

En profondeur

Deux mots tout de même au sujet des groupes de parents. Car c'est dans ce genre d'activité que l'école des parents a investi le plus, et cela dès ses débuts. En effet, le groupe de discussion qui choisit lui-même les thèmes de réflexion dans la vie quotidienne de chacun des participants, qui en inventorie les tenants et

aboutissants, cela à intervalles réguliers, pendant une certaine durée, offre aux parents le moyen de sérieusement trouver les réponses à leurs difficultés. Le travail se fait en profondeur. Ces groupes sont ouverts à toutes les personnes exerçant la fonction de parent, à quelque titre que ce soit, et n'importe où dans le canton. Il suffit de se faire connaître à l'Ecole des parents de Fribourg, case postale 39, 1700 Fribourg 5.

Information nécessaire

Sur un autre plan, l'Ecole des parents de Fribourg a amorcé une activité auprès des adolescents, dans le cadre de diverses écoles. Persuadée que les parents auront d'autant plus de facilité à trouver un équilibre que leur propre adolescence aura été plus heureuse, l'Ecole des parents de Fribourg souhaite par-là fournir aux jeunes des occasions de parler des questions qu'ils se posent sur la sexualité et sa place dans la relation entre les personnes. Sujet controversé par certains, cette information nécessaire, pour laquelle certains enseignants ont déjà trouvé des amorces de solution, l'Ecole des parents de Fribourg voudrait contribuer à la développer, avec les milieux concernés, très vite, car on ne peut plus trop attendre.

Tout l'espace rural

Née en ville de Fribourg, l'école des parents s'est d'abord adressée à ses habitants. Mais, s'étant doublé assez tôt d'une section de langue allemande, son audience déborde la ville capitale, pour s'étendre à tout le canton. Soit que du reste du canton on vienne à Fribourg, soit que certaines réalisations se fassent ailleurs qu'à Fribourg même. A ce compte, on peut noter les interventions demandées par des groupes de vulgarisation agricole, féminins ou mixtes, désireux de réfléchir aux tâches d'éducation que le paysan comme tout le monde doit assurer. Engagée par le canal de milieux agricoles, cette action n'a pas de raison de s'y confiner, et pourra, dans la mesure des demandes s'étendre à tout l'espace rural.

Planning familial

Pour terminer, il convient de souligner une autre constante de l'action de l'Ecole des parents de Fribourg, qui consiste à rechercher toutes les collaborations possibles avec les organisations qui poursuivent des buts analogues. Afin d'éviter les doubles emplois, susciter des réalisations communes, épargner les forces, tirer le maximum des efforts de chacun, cette recherche se fait dans diverses directions. L'une va à la rencontre de toutes les instances qui s'efforcent de développer la formation des adultes. Une autre rencontre les organisations qui se soucient de mettre en place et de compléter la nécessaire infrastructure d'équipements sociaux et d'information au service des personnes et des familles, planning familial, consultations conjugales, conseil éducatif, juridique, économique. La tâche est là grande, et on n'y sera jamais trop nombreux.

Vraiment besoin

Voilà quelques réalités de l'Ecole des parents de Fribourg. Animée sur des bases bénévoles par des parents et pour les parents, résolvant ses problèmes financiers à coup d'expédients, honnêtes certes, mais provisoires, cette « école », pour survivre, devra réussir à convaincre qu'elle est d'utilité publique. N'ayant elle-même pas de peine à le croire, elle ne s'en soucie pas trop, certaine que le mouvement se prouve en marchant. Une préoccupation bien plus grande l'habite, celle de tous les parents qui ont le plus besoin d'elle et ne le savent pas. Pour être commun à bien d'autres entreprises de ce genre, ce souci n'en n'est pas pour autant moins lancinant. Mais point n'est besoin de réussir pour persévérer.

E. Spoorenberg.

L'Ecole des parents de Genève

De l'école des grands-parents à l'autogestion

Notre école est passée par des changements structurels assez profonds ces trois dernières années ; la crise de croissance n'est pas encore terminée et nous espérons qu'elle se terminera le plus tard possible.

Le changement essentiel a été probablement la prise en charge autogestionnaire, de la part de l'équipe, de toutes les activités du Centre ; en deux ans d'activité intense, les membres de l'école ont analysé et divisé en secteurs les tâches autrefois remplies par le directeur et ils ont créé des commissions opérationnelles ad hoc.

— La **commission « relations publiques »** est censée entretenir ds relations avec l'extérieur, répondre au courrier, participer aux campagnes d'information concernant l'image de l'institution.

— La **commission du « personnel »** est chargée de recruter des nouveaux collaborateurs ou de sélectionner les candidats.

— La **commission « finances »** de pourvoir aux besoins de l'école et éventuellement de repérer de nouvelles sources de bénéfices.

— La **commission « bibliothèque et documentation »** s'occupe de l'achat, du classement et de la distribution des ouvrages arrivant à l'école.

— Les **commissions « messages aux jeunes parents», «consultations individuelles », « formation à l'animation », « animation », « secrétariat » et « recherches »** donnent une idée des autres activités.

L'autogestion présuppose, comme toute bonne révolution, son exportation tous azimuts ; il va de soi que les clients de l'école participent aux choix fondamentaux concernant la politique, les méthodes, les options de l'école. Le « colloque » hebdomadaire, séance plénière de tous les collaborateurs, reste l'organe législatif central ; à partir de ses directives générales, les commissions spécialisées passent aux actes dans leurs secteurs de compétences réciproques. Le colloque permet une supervision générale, le passage constant de communications interindividuelles et intercommissions.

Si ces procédés sont en définitive plus longs et souvent plus compliqués qu'au bon vieux temps du directeur, en revanche, ils permettent de meilleurs investissements affectifs de la part des collaborateurs ; les motivations de chacun et le sens de responsabilité y gagnent largement.

A part cette structure du pouvoir, notre école a vu naître et se développer depuis trois ans un certain nombre d'options assez psycho-sociologiques, par rapport aux « consultations » et aux conférences «ex cathédra» du bon vieux temps. Peu à peu l'équipe s'est tournée sur la prévention et sur quelques actions qui essaient de toucher les couches les moins aisées de la population.

Les « Messages aux jeunes parents » déjà sont distribuées à tous les couples primipares du canton, ce qui signifie plusieurs milliers de personnes touchées par année et surtout une clientèle potentielle sensibilisée à l'école des parents.

Nous extrayons quelques passages d'un sondage d'opinion que la commission « recherche » a fait en novembre 1973 sur les parents ayant reçu ces messages :

— Ces messages sont **lus** (82 %) et ce, non seulement par la mère (90 %), mais aussi par le père (75 %) qui, contrairement à ce que l'on ne peut que trop déplorer aujourd'hui, est ainsi amené à participer directement à l'éducation du nouveau-né.

— Mieux encore, dans la plupart des cas, cette lecture aura suscité des échanges, des remises en question, un dialogue éducatif non seulement entre les conjoints (56 %), mais encore avec des amis, des connaissances, des voisins (43 %).

— Parallèlement, elle aura conduit les parents à se documenter plus sérieusement sur telle ou telle question, par exemple, en lisant d'autres ouvrages éducatifs (96 %).

— ... : 58 % des parents interviewés manifestent le désir de poursuivre, d'approfondir cette première sensibilisation éducative en s'abonnant, « même s'il faut payer », à la seconde série des « Messages » (de 1 à 3 ans)

Toujours dans cette optique de prévention et pour toucher une population qui, en général, ne met pas les pieds chez nous, l'école a lancé en octobre 1974 une action visant à sensibiliser les parents aux jouets et aux techniques publicitaires stimulant à acheter n'importe quoi en n'importe quelle occasion. Plusieurs milliers d'affichettes, distribuées un peu partout essayaient de faire réfléchir sur la relation parents-enfants, sur les besoins des enfants plutôt que sur ceux des entreprises ; en bref, l'école proposait que les parents fabriquent eux-mêmes des jouets en bois ou en carton. Un atelier de bricolage a été ouvert pendant plusieurs mois pour permettre aux intéressés, avec un matériel et un outillage de base, de bricoler des jouets très simples, le plus souvent en compagnie des enfants.

La formation d'animateurs, instituée depuis trois ans, permet la mobilisation d'un nombre toujours croissant de « non-spécialisés » (mères de famille, par exemple) et une augmentation du « bon sens » de l'école ; ces animateurs, formés ou en voie de l'être, apportent en effet à l'institution un langage, des besoins, des méthodes assez adaptées aux circonstances réelles de la vie quotidienne des parents d'aujourd'hui. La formation à l'animation dure deux ans et elle est en pratique ouverte à tous les intéressés, qu'ils aient ou pas des expériences précédentes dans ce sens.

ÊTRE
DEVENIR
PARTAGER,

jeu de mots, au début, sur le sigle EDP (Ecole des parents) est pour nous de plus en plus une expérience dynamique que nous remettons en cause une fois par semaine.

Umberto Tosi.

L'Ecole des parents de Genève par le canal de la radio et de la télévision

Il y a plus de quinze ans que l'école des parents s'efforce d'établir des relations avec la radio. Car nous voudrions voir notre action s'étendre à un public plus étendu, plus éloigné aussi des localités possédant une école des parents.

Nous avons d'abord tâtonné dans différentes directions, essayant avec persévérance de trouver une place dans les fameuses « grilles » des programmes.

La première émission régulière qui nous a été proposée s'inscrit dans l'heure hebdomadaire du mercredi matin intitulée « A votre service ».

Un mercredi sur huit environ nous essayons de répondre à une trentaine de questions concernant les relations familiales, la vie de l'enfant chez lui, à l'école, dans la société. Une téléphoniste prend note des questions et nous les transmet au fur et à mesure.

Sans avoir établi de statistique, on peut dire qu'un tiers des questions probablement ont trait à la vie scolaire. Les parents s'interrogent au sujet de la lenteur de leur enfant, de son indiscipline, de ses difficultés d'adaptation lors des débuts d'année, de ses carences spectaculaires en orthographe ou en mathématiques, de la panique qu'il peut éprouver à s'exprimer devant la classe, de sa terreur des « épreuves », de sa nullité en gymnastique, de son manque de concentration, de son absence de souci du lendemain, etc.

On a l'impression que certains parents se sentent à l'aise pour parler de ce qui les préoccupe parce que le dialogue reste dans l'anonymat. Pour beaucoup, c'est peut-être un premier pas : ils osent parce qu'ils ne risquent rien.

En répondant à la question posée, notre objectif principal est d'éclairer le problème de telle manière que l'auditeur comprenne mieux ce qui se passe et se sente capable de faire face à la situation qui le trouble ; toutes les fois qu'il est possible, nous l'encourageons à entrer en contact avec le corps enseignant, même et surtout là où la tradition des réunions de parents n'est pas encore établie. Dans les cas plus délicats qui nous paraissent requérir l'avis d'un spécialiste (en vue d'un diagnostic plus précis, pour faire passer des tests ou envisager une réorientation) nous indiquons une adresse dans la ville la plus proche, afin que l'audi-

teur puisse poursuivre utilement sa démarche.

A l'heure où les pères sont souvent accusés de démission, il n'est pas superflu de signaler que cette émission n'est pas suivie uniquement par un public féminin. Nous savons que de nombreux pères en déplacement l'écoutent au volant de leur voiture, cherchant à vérifier si leur manière de concevoir leurs rapports avec leurs enfants et le milieu scolaire correspond à ce qu'on en dit au micro.

Il est aussi arrivé que des adolescents se mettent directement en rapport avec notre téléphoniste pour demander un avis « neutre » à propos d'un sujet générateur de conflit familial ou scolaire.

En dépit des nombreuses démarches entreprises, les contacts avec la télévision restent occasionnels.

Une série de films produits par l'Ecole des parents de Paris nous a permis d'organiser six débats dans le cadre de l'émission « Temps présent ». L'un d'eux était consacré au « Carnet de notes ».

L'hiver dernier, la productrice des émissions consacrées aux problèmes sociaux « Ouvertures » nous a offert de présenter notre institution et de mener une enquête auprès des téléspectateurs, afin de connaître leurs réactions et leurs besoins.

Enfin, peu avant Noël, un journaliste de « Temps présent » a demandé à l'école des parents de prendre position face à la surconsommation de jouets.

Aux dernières nouvelles, il semble que « Ouvertures » envisage une nouvelle fois notre collaboration pour l'hiver prochain.

***

Vous le voyez : les efforts faits par le moyen de la radio et de la télévision sont encore sporadiques et, il faut bien l'avouer, parfois... asthmatiques !

Cependant, nous ne nous décourageons pas. Tout ce qu'on peut faire pour encourager les parents à sortir du carcan de peurs, d'habitudes ou de préjugés paralysants vaut la peine d'être poursuivi.

Marguerite Loutan.

Les écoles de parents jurassiennes

Constituées dès 1970, elles sont actuellement au nombre de 9 (Porrentruy, St-Ursanne, Bassecourt, Moutier, Mallerey-Bévillard, Tavannes-Reconvilier, Tramelan, Le Noirmont-Les Bois et Les Breuleux). Plusieurs autres sections sont en voie de formation.

Toutes ces écoles de parents sont d'origine diverses ; elles furent créées, dans la plupart des cas, sur l'initiative de parents avec la collaboration de prêtres, pasteurs ou enseignants. La majorité sont de simples groupes locaux, plus ou moins organisés, dont la bonne marche est confiée à des personnes de bonne volonté, parents le plus souvent appartenant à des milieux professionnels les plus divers. Les mères de familles et les ouvriers y sont en majorité.

Les activités en 1974-1975

Chaque école de parents s'organise librement ; ses initiatives, ses méthodes et son orientation lui sont propres. Cette année, les activités des actions jurassiennes furent considérables : conférences, causeries, débats, films, etc.

Les responsables s'aperçurent bien vite que pour atteindre leur but, les écoles de parents devaient trouver des moyens d'information adaptés aux objectifs poursuivis, que les méthodes traditionnelles devaient être remplacées par des moyens plus modernes, permettant un échange et une participation active de la part des parents.

Certaines sections organisèrent donc des entretiens bimensuels avec la collaboration de spécialistes. D'autres instaurèrent après chaque conférence des groupes de travail dans le but d'approfondir les thèmes discutés. Ce genre de rencontre de dix personnes au maximum, favorisa d'étroits contacts et permit des échanges fructueux ; la mise en commun de toutes les réflexions donna lieu à des débats des plus animés. D'autres sections encore invitèrent les adolescents à participer aux causeries avec leurs parents ou à effectuer des enquêtes sur « les adultes vus par les jeunes ».

Toutes ces réunions permirent de débattre les thèmes les plus variés : planning familial, couple famille, la sexualité, les troubles nerveux chez l'enfant, le jeu et l'enfant, la liberté et l'autorité, la drogue, l'adolescent et sa vie professionnelle. Si la participation des parents provoqua parfois quelques déceptions, on enregistra en revanche, dans de nombreuses localités, un vif intérêt ainsi qu'un réel désir d'engagement et de collaboration.

La famille et l'école

Dans une époque aussi tourmentée que la nôtre, où les structures mêmes de la société et de l'école sont remises en question, il était tout normal que les problèmes scolaires préoccupent aussi plusieurs sections. On organisa donc des rencontres avec la participation d'enseignants ; les problèmes du passage de l'école primaire à l'école secondaire, des devoirs à domicile, des notes, des lectures soulevèrent de vives discussions.

Les parents profitèrent de ces réunions pour demander d'être mieux informés sur les tendances nouvelles de l'école d'aujourd'hui ; ils réclamèrent des réunions de parents d'élèves au moins une fois par année et une collaboration plus étroite entre la famille et l'école.

Message aux jeunes parents

Plusieurs sections distribuent gratuitement aux parents de premiers-nés la brochure « Message aux jeunes parents ».

Garderies d'enfants et bricolage

L'activité des écoles de parents ne s'arrête pas là. Quatre sections ont ouvert des garderies d'enfants qui accueillent régulièrement une ou deux après-midi par semaine, les petits enfants de mamans très occupées ou dans l'obligation de s'absenter quelques heures.

Les écoles de parents jurassiennes ne manquent pas d'initiative ; durant l'année écoulée, des ateliers de bricolage, des cours de macramé furent également créés ainsi que plusieurs expositions de jouets pour enfants. Seule la question délicate des finances freine parfois leur enthousiasme.

La Fédération jurassienne

Elle s'est constituée en 1971 dans le but de soutenir les sections locales, de permettre les échanges d'expériences et de former des animateurs. Elle reste au service de toutes les sections et travaille en étroite collaboration avec l'Université populaire et la Fédération romande des consommatrices.

La fédération a établi une liste de conférenciers et animateurs jurassiens. L'hiver dernier, elle a organisé trois conférences-débats à Tavannes, Porrentruy et Delémont, avec la participation de M. François Schlemmer, psychologue et conseiller conjugal à Genève.

La Fédération neuchâteloise des écoles de parents et d'éducateurs

La fédération neuchâteloise s'est créée en octobre 1969 au Château de Neuchâtel en présence des autorités civiles et religieuses de notre canton. Elle comprenait à l'époque 5 écoles de parents locales, actuellement ce sont 12 écoles qui font partie de la fédération.

A part les activités citées plus haut et qui sont l'apanage de l'ensemble des fédérations composant la communauté romande, mais dont il faut remarquer aussi qu'elles sont encouragées constamment par le bureau de la fédération, tant par le dévouement des membres du dit bureau se déplaçant pour conseiller et aider les écoles de parents locales, que par les subventions qu'il accorde chaque année ; d'autres activités sont propres à notre fédération.

La dernière en date est la création le 1er janvier 1975 d'un **service « parents-information »**, service unique en Suisse dans les écoles de parents. Deux fois deux heures et deux fois par semaine, n'importe qui, mais bien sûr essentiellement des parents peuvent appeler un numéro de téléphone où **on les écoute, les oriente, les informe, les renseigne.**

Ecouter : tant de parents ont des difficultés avec leurs enfants, en particulier avec leurs adolescents, sont quelquefois affolés par des problèmes les dépassant totalement et qui ne peuvent et en veulent révéler à personne par crainte du qu'en-dira-t-on, par crainte d'une intervention peut-être nécessaire mais qu'ils ne souhaitent pas ou pas encore, par le sentiment d'échec qui les traumatise, par une angoisse terrible qui les tenaille. En faisant le numéro de téléphone de « parents-information », ils savent qu'ils seront écoutés avec compréhension, amitié et sans être mis en accusation consciemment ou non et surtout ils n'auront pas besoin de s'annoncer, ceux qui les écoutent respectant l'anonymat total. Ceux qui sont à l'autre bout du fil ne leur donneront pas des conseils à proprement parler, ce serait trop risqué, mais au moins — ce qui est si peu courant à l'heure actuelle — prendront tout le temps nécessaire pour les **écouter.** Combien de fois en exposant ses problèmes, ses angoisses, on se soulage, on se libère.

Orienter : si c'est nécessaire, le répondant leur suggérera de prendre contact avec un quelconque service socio-éducatif du canton, peut-être de Suisse romande, éventuellement de s'adresser à une personne spécialisée de confiance.

Informer : sur les écoles de parents et leurs activités propres, sur tout ce qui existe dans le canton d'officiel ou de privé dans les domaines les plus divers et pouvant répondre à un problème plus ou moins difficile.

Renseigner : sur une simple adresse (par ex. : colonie de vacances, maisons d'enfants, médecins de toute spécialité, services officiels ou privés de tous genres, jardins d'enfants, etc.).

Il est évident que la jeunesse de ce service ne permet pas encore d'en mesurer les effets et les conséquences exacts. Il faudra attendre au moins six mois pour pouvoir être fixé sur son impact à peu près réel. Ce qui est important, c'est que notre fédération, malgré des moyens financiers limités, ait eu le courage, la foi, l'enthousiasme nécessaires de se lancer — malgré une étude préalable aussi précise que possible — dans l'inconnu.

Il est intéressant aussi — ce n'est pas courant en Suisse romande, tout au moins nous n'en avons pas connaissance — de citer la collaboration **école de parents - école,** dans le fait que des autorités scolaires ont fait appel à des animateurs des écoles de parents pour animer des groupes de discussion de parents d'élèves. Cela a d'ailleurs été un succès qu'il faut — à notre avis — mettre sur le fait que les écoles de parents sont davantage préoccupées **des relations parents-enfants** que des **seules relations parents-école-enseignants,** estimant que lors de difficultés scolaires, il faut d'abord examiner l'état des relations parents-enfants avant d'accuser l'école, l'enseignant de toutes les difficultés de l'élève.

Cette forme de collaboration entre les écoles de parents et l'école est très courante en France. En effet, les directions d'écoles, les enseignants savent que les animateurs d'écoles de parents sont non seulement des gens qualifiés, mais que l'on peut compter sur leur objectivité contrairement aux très puissantes associations de parents d'élèves existant dans ce pays et qui sont souvent politiquement impliquées. Notre fédération s'est d'ailleurs inspirée de l'exemple français en l'adaptant à notre contexte neuchâtelois.

Il est aussi bon de signaler la collaboration existant dans notre canton entre les écoles de parents et les associations de parents d'élèves. A La Chaux-de-Fonds, par exemple, les deux associations sont mutuellement représentées dans leur comité respectif. Plusieurs activités se font en commun, de nombreuses décisions sont prises ensemble, nous ne croyons pas nous tromper en disant que leurs programmes figurent sur le même dépliant.

Ainsi, on a compris que l'éducation d'un enfant est formée d'un ensemble d'éléments qui ne peuvent être strictement compartimentés et qui ne sont jamais uniquement d'ordre intérieur (la famille) ou extérieur (école).

Enfin, il est aussi utile de noter que la fédération neuchâteloise est la seule fédération cantonale à être membre de **la Fédération internationale des écoles de parents** comprenant plus de 50 pays. Cela lui a permis, en 1972, d'organiser à Neuchâtel un séminaire et l'assemblée générale de cette fédération. Le succès et l'impact ont été considérables. La diversité d'organisation et de méthodes existant dans les différentes fédérations, leur souplesse extraordinaire apportent quantité d'enseignements précieux.

En conclusion, notons encore une participation active de personnalités de notre fédération dans les organes de la Fédération suisse des écoles de parents.

Ecole des parents, comment la vivons-nous ? Nous pensons que pas un seul responsable sur le plan romand, cantonal ou local, ne la vit la même chose. Bien sûr, il y a une ligne générale acceptée par chacun, il n'est tout de même pas possible de faire n'importe quoi sous cette appellation, mais les motivations profondes, les raisons de travailler, les choix de telle ou telle activité de préférence à d'autres sont très variables.

Toutefois, il y a une chose essentielle : les écoles de parents s'inscrivent dans le cadre de la prévention sociale et il n'y a pas une chose, dans le domaine social, plus difficile que la prévention. On ne peut jamais en mesurer les effets, elle est invisible, insaisissable, elle défie toute statistique même fausse, elle n'est pas un animal politique propre à passionner des députés en mal d'idées nouvelles, elle est une sirène grosse consommatrice de dévouements extraordinaires, de travail considérable. Parfois, à force de passion, de foi, d'acharnement, parce qu'on sait avoir raison, parce qu'on sait que la prévention évitera tant d'échecs, de douleurs, de désespoir, alors cette invisible sirène daignera peut-être apparaître dans un merveilleux mirage d'un instant.

Le président :
André Matile.

Fédération des écoles des parents du Valais romand

Les premières EP du Valais romand, Sion, Martigny et Monthey, datent de 1967-1968. Elles se sont constituées en fédération en février 1971. L'EP Vouvry a été admise dans la fédération en 1973.

Ces écoles locales ont été créées par des groupes de parents se rendant compte de la nécessité d'informer, de conseiller et surtout d'aider les parents dans leurs tâches éducatives. Elles sont autonomes, et diverses dans leur organisation. Certaines ont un comité traditionnel, d'autres sont animées par un groupe de responsables, se répartissant les tâches au gré des circonstances. Au point de vue financier, elles sont indépendantes de la fédération, sauf en ce qui concerne la formation des animateurs ; leurs activités doivent, en principe, s'autofinancer et elles reçoivent des subsides occasionnels des communes, de Pro Juventute, etc.

Les EP locales sont également diverses dans leurs activités qu'elles organisent suivant leurs possibilités et leurs besoins spécifiques.

Sion et Martigny travaillent beaucoup avec l'Université populaire pour organiser chaque hiver un cycle de conférences-cours. A Sion également, chaque hiver, une série de films éducatifs, suivis d'un débat public sous la houlette d'un psychologue, attirent un public assez nombreux. Sion a innové cette année en instituant des groupes de réflexion avec thème pour ses responsables. En revanche, les groupes de discussion sont peu nombreux à Sion et Martigny.

A Monthey au contraire les groupes de discussion sont florissants, 4 ou 5 chaque année. En hiver 1974/1975, 7 groupes ont été en activité, à raison d'une réunion par mois, dont un groupe pour parents de langue allemande et un pour pères ou mères seuls, pour élever leurs enfants. (Ce groupe a été créé sur demande spéciale.) Il y a en général 2 conférences publiques chaque hiver et une soirée-film réservée à tous les membres des groupes de discussion.

A Monthey également, l'EP a créé une halte-garderie qui est ouverte depuis 3 années chaque vendredi après-midi, sous la direction d'une responsable EP éducatrice maternelle, aidée par d'autres mères bénévoles. Cette garderie accueille en moyenne une vingtaine d'enfants chaque vendredi.

Une vente-échange de vêtements et articles de sport pour enfants a eu lieu au début de l'hiver et a connu un franc succès.

Des membres de l'EP ont collaboré également à un atelier de bricolage et d'expression artistique pour enfants de 6 à 12 ans le mercredi après-midi.

Bien que les questions scolaires ne soient, en principe, pas du ressort des EP bien des responsables ont remarqué que trop souvent ces questions : (notes, punitions, devoirs) reviennent sur le tapis dans les groupes de discussion et perturbent les relations familiales. Donc, dans un but de réflexion commune sur les besoins des enfants et de meilleure information réciproque, l'EP Monthey a organisé des causeries-débats sur les questions scolaires avec la participation d'un psychologue et des membres du corps enseignant, de la commission scolaire et de l'EP. L'EP espère ainsi, également, abolir la méfiance qui règne parfois parmi les enseignants à l'égard de l'EP. L'EP Vouvry, pour son début d'activité s'est fait connaître à la population par une exposition-information qui a accueilli d'assez nombreux visiteurs. Puis 4 soirées-bricolage ont réuni des parents intéressés et provoqué des amorces de discussion et de l'intérêt pour les buts des EP. Plusieurs conférences publiques ont été également organisées. Enfin en hiver 1974/1975 un groupe de discussion a pu se constituer.

Un des grands moyens de prévention des EP reste la diffusion des « messages aux jeunes parents ». En Valais, cette diffusion a commencé en 1973 et s'est bien développée en 1974, grâce à la collaboration des EP locales avec les centres de puériculture. Mais il reste énormément à faire, surtout dans les régions où n'existe pas d'EP. La fédération envisage donc, sur le plan cantonal, une action de plus grande envergure, et en partie gratuite, dès que les moyens financiers auront été réunis.

Le 1er but de la fédération est de soutenir les EP existantes. Pour ce faire la fédération finance en partie la formation des animateurs. Elle prend des contacts avec diverses organisations cantonales telles que le bureau de protection de l'enfance, les services médico-sociaux. Elle a envoyé des représentants parler aux écoles normales des instituteurs et institutrices.

La fédération fournit également de la documentation aux EP, elle favorise les échanges d'expériences et à travers elle, les EP locales sont en liaison avec la communauté romande et la fédération suisse.

A ce jour, en Valais romand, 13 animateurs ont suivi les cours de formation. Mais ce nombre n'est pas suffisant. Tous ces animateurs font un travail complètement bénévole et ne peuvent être surchargés. D'autre part ils devraient pouvoir être davantage encadrés par la fédération, avoir des réunions de travail communes, des groupes de supervision ce qui est impossible à l'heure actuelle par manque de temps et de gens disponibles.

L'autre tâche de la fédération est de promouvoir de nouvelles EP ce qui représente un travail de longue haleine, mais se fera petit à petit. A l'EP Monthey, par exemple, des parents de huit localités avoisinantes ont participé à des groupes de discussion ou à d'autres activités. Ces parents devraient être le noyau d'où sortiront les nouvelles EP.

Il y a peu, le comité de la FEPVR a eu une entrevue avec le comité de la SAKES haut-valaisanne, qui fait également partie de la fédération suisse EP. Les deux comités pensent, en effet, qu'une union des deux sections pourrait être bénéfique sur le plan cantonal : impact auprès des autorités, octroi des subsides, etc. Les deux sections, que divise la langue, resteraient naturellement autonomes dans leurs activités et la formation des animateurs, mais pourraient faire d'utiles échanges de vues et des actions communes.

En conclusion on peut dire que la FEPVR, après son 4e anniversaire se porte assez bien, mais beaucoup reste à faire. Cependant pour progresser vraiment, il ne faut cependant pas vouloir aller trop vite, il faut surtout que chacun des responsables soit convaincu de l'utilité de l'EP et ne se laisse jamais décourager par une demi-réussite ou un échec.

ABEILLES

A vendre 10 ruches DB, fortes colonies avec récolte + essaims.
2 armoires pour cadres - 1 extracteur - 1 appareil pour souder et accessoires, etc.
Le tout en parfait état.
S'adresser à : **Wehrli, Préverenges,** tél. (021) 71 19 64.

Les écoles de parents vaudoises

Avant de présenter, succinctement, leur travail, il nous semble nécessaire de bien préciser les limites dans lesquelles elles travaillent et qui leur sont parfois reprochées ; qu'elles remettent parfois aussi elles-mêmes en question.

« Les parents qui viennent à l'école des parents, entend-on souvent dire, ce sont ceux qui n'en auraient pas besoin. » Et puis : « Vous n'atteignez pas (ou nous n'atteignons pas) les milieux modestes (sous-entendu : qui en auraient aussi bien besoin). »

Besoin de quoi ?

Et à qui s'adressent les EP ?

Ce qu'elles proposent, avant tout une information et une réflexion, il est bien évident que cela ne s'adresse qu'à ceux qui ont au moins le temps et la disponibilité nécessaires pour cela. Un minimum de temps et aussi un minimum de faculté d'appréhender leur vécu au moyen du langage (les classes moyennes donc, qui représentent tout de même un assez fort pourcentage de la population).

Il est évident que les parents qui viennent s'informer, qui participent à un groupe de discussion ce sont des parents qui éprouvent ce besoin. Quant on dit que ce sont justement ceux-là « qui n'en auraient pas besoin », que sous-entend-on ? Qu'ils sont déjà sensibilisés à l'importance des questions éducatives, qu'ils élèveraient « bien » leurs enfants sans aide (mais qu'est-ce qu'élever « bien » ses enfants ?). En fait, on ne peut s'adresser et prétendre être entendu que de ceux qui sont déjà disposés à entendre, à ceux « qui voient qu'il y a quelque chose à voir ». Mais ces parents, ce sont souvent les plus inquiets, ceux qui ont le plus de mal à faire coïncider leurs conduites éducatives avec un idéal pédagogique qui « est dans l'air ». On sait bien que l'inquiétude, si elle peut être source de recherche et de progrès, est en soi peu propice lorsqu'il s'agit d'élever ses enfants : ceux-ci ont besoin de sentir en face d'eux des adultes solides. S'adresser à ces parents pour leur offrir l'information qu'ils demandent et les amener à réfléchir au sens de leurs relations à leurs enfants, est-ce vraiment « prêcher des convertis » ?

Ceci dit, mon intention n'est pas de nier qu'il existe des besoins ailleurs que chez les parents que nous atteignons (certains sont tellement criants...) et que l'on ne pourrait imaginer, pour y répondre, un autre type d'action, plus militante, axée sur l'amélioration des conditions de vie.

Il s'agissait simplement de mieux définir nos limites actuelles. A l'intérieur de celles-ci, il reste encore beaucoup à faire ! Mais nous devons avoir conscience que ce sont les changements, si minimes soient-ils, que nous pourrons apporter à notre propre comportement qui sont efficaces. Plus d'un animateur d'école de parents en a pris conscience : c'est en nous que les choses peuvent commencer à changer ; et nous pourrions reprendre à notre compte ces mots d'une éducatrice, dans le film que Daniel Karlin a consacré à l'école de Bettelheim : « On est obligé de se regarder soi-même... et c'est justement tout ce que j'apprends sur moi-même qui donne un sens à mon travail dans cette institution... »

***

Il est impossible, dans le cadre d'un court article de présenter toutes les EP vaudoises. Certaines sont organisées en associations, d'autres sont de simples groupes de responsables, chacune essaie d'adapter le mieux possible son activité aux conditions et à la demande locale. La fédération les regroupe et entreprend certaines actions plus vastes (distribution des « messages », informations générales, etc.). Ce qui lui est possible du fait qu'elle dispose d'un secrétariat permanent, et d'animateurs disposés à se charger de tâches spécifiques : organisation de cours, de séances d'information sur les EP, rédaction d'une page mensuelle dans l'« Action familiale » (organe du cartel des Associations vaudoises d'aide à la famille) notamment.

Nous présentons ci-après quelques-unes parmi ces réalisations et celles des EP locales.

M. Feihl.

Quelques réalisations des écoles de parents vaudoises

a) Messages aux jeunes parents. En hygiène mentale, la prévention doit commencer très tôt. C'est pourquoi Pro Juventute et l'école des parents ont édité des « Messages » 12 petits cahiers qui viennent, mois après mois, aider les parents de premiers-nés durant la première année de leur bébé, en les informant de l'évolution normale de leur enfant, de ses besoins et de l'importance de leur rôle. Rédigés en un langage simple, illustrés avec humour, ils donnent des conseils propres à susciter la réflexion des parents dans leur cas particulier. La fédération vaudoise a pu en distribuer gratuitement plus de 3000 grâce à un subside important de la Loterie Romande et de Pro Juventute, et cette action continue partout où l'aide financière des communes ou des districts, de Pro Juventute a pu être assurée.

b) Bibliothèque de la FVEP. A la disposition des responsables, des animateurs et des membres des écoles de parents du canton, elle est ausi destinée à tous les parents, enseignants ou travailleurs sociaux intéressés par les problèmes éducatifs. Plus de 300 titres y sont répartis dans les catégories suivantes : Education préscolaire — Education de l'enfant de 5 à 10 ans — Education de l'enfant de 10 à 16 ans — Education des jeunes — Education des adultes — Education familiale. Une section réservée aux activités manuelles offre de beaux livres de bricolage, d'initiation à la musique, à la montagne, des ouvrages documentaires sur le choix des jouets, disques, livres ou journaux pour enfants, une autre section aborde les difficultés particulières, conflits, problèmes de l'adoption, des mères seules. Enfin, on peut y consulter des travaux et des ouvrages ayant pour thème l'école des parents elle-même, rapports de journées d'études, revues fiches regroupant tout ce qui se rapporte à un sujet déterminé : adolescence, argent, éducation sexuelle, etc. Le catalogue peut être obtenu au secrétariat.

c) Groupes de discussion. Le groupe de discussion est l'une des formes utilisées par les écoles de parents pour aider les pères et mères à assumer leurs responsabilités d'éducateurs. C'est un essai de dépasser la relation enseignant-enseignés qui reste celle des cours, conférences et autres moyens d'information traditionnels. Les parents échangent des informations et tentent ensemble de trouver des solutions à leurs difficultés. Mais pour pouvoir atteindre des résultats positifs les groupes ne peuvent « discuter au hasard », d'où la nécessité, pour l'école des parents, de former des animateurs de groupes. Les groupes peuvent alors apporter aux parents un soulagement certain, car ils se sont rendu compte que d'autres vivent des situations semblables aux leurs, ils ont appris à discuter, en groupe, puis en couple, ils n'hésitent plus à se remettre en question, voire à modifier leurs attitudes éducatives. Enfin, grâce à la connivence prolongée du groupe, ils se sont fait tout un petit monde de nouveaux amis.

Haltes-garderies

Plusieurs écoles de parents en ont mis sur pied. Celle de Vevey, présentée ci-dessous doit être l'une des plus anciennes mais n'a rien perdu de sa vitalité.

Il y aura bientôt neuf ans, une poignée de mères de famille ouvrait une halte-garderie à Vevey dans le cadre des œuvres sociales de la commune. Durant cette période, nous nous sommes trouvées de plus en plus nombreuses et nous avons passé de une à trois après-midi d'ouverture par semaine (lundi, mardi et vendredi, de 14 h. 15 à 17 h. 30). Le but immédiat de cette halte-garderie était de permettre aux mères d'être libérées quelques heures par semaine de la garde de leur petit enfant.

Une dimension éducative

Dès les premiers mois il nous est apparu que cette opération n'était pas un simple « service public » et qu'elle pouvait avoir une dimension éducative :

— Education des mères et parfois des familles tout entières qu'il nous fallait déculpabiliser en leur confirmant le droit qu'elles avaient de prendre quelques heures de détente sans que leur enfant se sente le moins du monde abandonné.

— Education des enfants, en groupe, car ces contacts et ces relations sont très nouveaux et parfois difficiles à supporter pour de jeunes enfants, il nous a semblé que ces contacts précoces favorisaient l'entrée à l'école enfantine, la rendait moins douloureuse pour l'enfant de 5 ans qui a fréquenté la garderie quelques mois ou parfois une année.

Dès le début également nous avons vu que l'on pouvait aider le petit enfant à se familiariser avec des jeux, des matériaux qui lui permettent de s'exprimer et de s'intégrer au groupe, de créer dans une ambiance très libre.

Une grande variété de relations humaines

Avec le recul de ces six années nous voyons que se sont créées autour, par et dans la garderie une grande variété de relations humaines intéressantes.

Pour les enfants, la fréquentation de la garderie pendant un certain temps a produit un style nouveau d'écoliers qui a sans doute été remarqué par les maîtresses d'école enfantine : habitude de la vie en groupe dans les jeux et la discipline, satisfaction des besoins créateurs que l'enfant ne retrouvera pas aussi intensément à l'école. La plupart du temps l'entrée à l'école s'est faite sans heurt comme une suite logique de la garderie.

Pour les mères, la garderie est un lieu de rencontre, une occasion de nouer des relations, de sortir souvent de leur isolement, de faire l'apprentissage de la solidarité.

L'organisation de la garderie fait appel aux mères qui nous confient régulièrement leurs enfants : ce sont elles, en effet, qui sont les plus aptes à s'occuper de jeunes enfants, ce petit monde leur est familier et elles se proposent spontanément et en toute liberté pour venir une ou deux fois par mois aider la jardinière.

Les contacts et cette générosité toute simple se prolongent dans les autres secteurs de la vie et souvent bien après que les enfants ont cessé de fréquenter la garderie, à l'occasion d'une maladie, d'une maternité, l'entraide se fait spontanément.

On peut dire qu'un esprit de solidarité est né par la garderie, plus exactement la garderie fut le lieu, l'occasion de révéler et d'exprimer cette générosité à travers un service réciproque.

Les contacts avec les mères font réaliser très vite que le sujet important, le centre des discussions est l'enfant, les difficultés que l'on rencontre dans son éducation.

Alors pourquoi ne pas regrouper dans un cercle de parents ces mères qui se sont déjà rencontrées, dont les enfants se connaissent et qui ont déjà commencé d'échanger leurs expériences et leurs préoccupations ? Un premier groupe a été formé en 1972, d'autres ont suivi... et suivront.

Mireille Schnorf.

La FVEP a organisé à deux reprises un cours pour les mères responsables de haltes-garderies. A côté de l'apport théorique et pratique de divers spécialistes, une place importante était réservée à la discussion entre mères sur le but de la garderie, la « liberté » laissée à l'enfant, le rôle de l'adulte dans les divers apprentissages de l'enfant, etc.

Ecoles des parents et Ecoles normales

Le conseil de la Fédération des écoles de parents vaudoises, constatant le petit nombre des enseignants participant d'une manière ou d'une autre à son action, a tenu à informer les normaliens.

Une équipe, formée par cooptation, et composée de deux membres de l'Edp d'Yverdon, deux membres de l'Edp d'Orbe et d'une stagiaire de l'Ecole Pahud, a préparé et présenté son travail en groupe.

Il s'est agi de :

— faire connaître les Edp et leurs activités ;
— lever la confusion existant entre notre fédération et les associations de parents d'élèves ;
— mettre l'accent sur le domaine commun de l'école en général et de notre action : celui de l'EDUCATION.

Les membres de l'équipe se sont réunis à plusieurs reprises pour convenir ensemble de la matière et du style.

Le style d'abord : présentation d'un travail de groupe d'adultes indiquant leurs expériences de responsables Edp, la stagiaire jouant le rôle de questionneuse et d'intermédiaire entre les informateurs et les élèves.

La matière :

— Information sur l'origine, les buts, les moyens, les méthodes, l'organisation et le financement des Edp et la fédération vaudoise.
— L'Ecole des parents d'Yverdon et l'information orale (conférence — cours — forums — films — débats).
— L'Ecole des parents d'Orbe : naissance d'une Edp et les groupes de discussion.
— La formation de l'animateur de groupe et son rôle au sein du groupe.

Clientèle : le groupe a donné trois informations, une à l'EN d'Yverdon, deux à l'EN de Lausanne.

Il a ainsi sensibilisé aux problèmes de l'Edp une centaine de futurs enseignants.

Evaluation : elle a été immédiate, les élèves ayant été mis en condition d'exprimer leur intérêt ou leurs critiques. Deux informations ont fort bien « passé » ; (3/4 de satisfaits) ; la 3e a laissé une impression mitigée (petite moitié de satisfaits). Le rôle de questionneuse a permis le dialogue souhaité, au point que dans les deux premiers cas, les informateurs n'ont pas utilisé la totalité de leur matière pour s'attacher à répondre aux questions posées.

Serge Honoré

Les parents et l'école

Comment collaborer ?

Editions le Centurion, 1974. Collection « Parents et enfants »

Une analyse constructive...

Extraits :

Ce sont les parents qui, au départ, ont demandé l'école mais celle-ci s'est développée à leur détriment. Les fonctions de la famille se sont transformées au point que l'on peut se demander si elle possède encore une fonction définie. La famille européenne a de plus en plus tendance à être réduite à la seule fonction biologique de reproduction. Le collectif, l'organisation économique et sociale prend la relève de la famille et se substitue à elle pour toutes les tâches d'éducation, de socialisation et d'organisation des loisirs qu'elle remplissait jusque-là. Les revendications actuelles des parents sont peut-être une réaction contre ce désaisissement progressif de leurs pouvoirs.

Pour les enseignants, les parents sont parfois des gêneurs, responsables de l'échec de leurs efforts. Même les plus révolutionnaires se considèrent comme des techniciens, les seuls compétents, et récusent toute intervention extérieure à l'école. « L'éducation des parents ne sert à rien en elle-même », dit Neill, le fondateur des « Libres enfants de Summer Hill. »

Il ajoute : « à moins que les parents soient émotionnellement prêts à recevoir cette éducation et qu'ils aient la capacité de profiter de cet enseignement ». Il exprime là une autre tendance des maîtres : considérer les parents comme des élèves attardés qui ont besoin de leçons ou d'une direction morale...

Ces sentiments se révèlent à plein dans les établissements, internats, colonies de vacances, maisons d'handicapés, où la famille, plus ou moins démissionnaire pour un temps, confie entièrement l'enfant aux éducateurs. Le personnel d'encadrement redoute les visites des parents ou les séjours en famille qui, dit-il, « défont ce que nous avons fait ».

La méfiance des enseignants vis-à-vis des parents d'élèves...

Les prétextes les plus divers essaient de cacher cette peur profonde des professeurs vis-à-vis des parents et des élèves. Le principal est la « nécessité du secret ». Mais, ou bien il s'agit d'une petite ville où tout se sait et le secret est celui de polichinelle ; ou bien il s'agit d'une grande agglomération et, par expérience de psychologue participant à des dizaines de conseils de classe par an, j'incline à penser que, généralement, les professeurs ignorent totalement les situations sociales délicates. Les plus visibles, les mieux connues ne sont pas toujours les plus graves. Les règlements autorisent d'ailleurs le chef d'établissement à taire les informations ou à soustraire à l'examen du conseil les pièces du dossier dont la divulgation nuirait à l'équilibre psychologique et à l'adaptation de l'élève.

Là encore, les sociologues ont montré que cette obligation du secret, légitime et respectable en soi, est utilisée par l'institution bureaucratique pour protéger son pouvoir. Les professeurs invoquent un secret qu'ils ne possèdent pas ! On ne peut s'empêcher de penser ici aux maisons mal tenues où les visiteurs sont reçus seulement au seuil de la porte pour ne pas montrer le désordre de l'intérieur.

...

Or cette méfiance viscérale des enseignants contre les parents en général, se révèle à l'épreuve des faits largement imaginaire. Sans doute, quelques parents ne songent qu'à défendre le cas de leur enfant et le font parfois avec véhémence. Les autres délégués-parents sont aussi gênés que les professeurs par ces attitudes intempestives.

Mais le plus souvent, les parents de qui l'on redoutait l'agressivité sont d'une discrétion étonnante.

A quoi servent les devoirs ?

... Les motifs profonds, inavoués, de l'attachement aux devoirs du soir sont révélateurs des positions parentales face à l'école : l'enfant doit passer par où nous avons passé, il doit en « baver » : « On n'en est pas mort, au contraire, ça nous a formé le caractère » (en effet, quel beau modèle que les adultes avachis d'aujourd'hui !). Et puis : « C'était mieux autrefois, revenons en arrière, tout ira mieux. » Enfin, le travail est maudit : il doit se faire dans la peine et la sueur. Aussi, beaucoup de parents ne peuvent supporter que leur enfant « s'amuse » ou pire, travaille dans la joie et le plaisir. Ils ont l'impression que l'enfant ne fait rien. Mais le jeu, pour lui, n'est pas une pure distraction à la manière des adultes, c'est un besoin et un élément essentiel de son développement.

D'autres parents sont au contraire exaspérés par ces devoirs interminables, occasion quotidienne de conflit familial. Pour la plupart d'entre nous les souvenirs scolaires sont loin ; l'introduction de nouvelles méthodes (mathématiques « modernes », grammaire structurale) achève de nous dérouter. Bref, l'enfant en sait plus que nous...

... Nous croyons par les devoirs du soir nous rendre compte des progrès de l'enfant, le suivre dans ses études : « Il sait faire des multiplications et des divisions à deux chiffres !... avec des virgules ! » Nous ne savons pas ce qu'il fait exactement en classe ; beaucoup de parents ont ainsi l'impression que leur enfant ne travaille pas s'ils ne le voient pas travailler eux-mêmes. Ils sont satisfaits de le contempler studieusement penché sur livres et cahiers. Le portrait robot social du « bon élève » leur fournit ce modèle.

Mais la satisfaction ressentie par les parents, la faible part d'information sur ce qui se passe en classe, sont payées trop cher par l'enfant. Des études médicales et psychologiques montrent qu'au-dessous de onze ans, il n'est pas capable d'une attention soutenue de plus de deux ou trois heures par jour. Alors, que dire après six heures de classe et une heure au moins de travail en étude ou à la maison ? Quel adulte soutiendrait une telle performance ?

CENTENAIRE DU MUSÉE DE LA NEUVEVILLE

Combinez votre excursion scolaire 1975 en visitant (1½ heure) le petit musée de La Neuveville (lac de Bienne).

Vous découvrirez :

— sa pirogue lacustre de 1500 ans av. J.-C. très bien conservée ;

— sa collection de canons de Charles le Téméraire pris à la bataille de Morat ;

ainsi que de nombreux objets et curiosités de différentes époques.

Renseignements auprès de son conservateur : M. DEGOUMOIS, tél. (038) 51 19 22.

Berghotel
Schwarenbach

La maison pour

L'ALPINISTE
L'EXCURSIONNISTE
LA FAMILLE
LES CLUBS
LES ÉCOLES

Demandez notre prospectus avec carte détaillée.

au col de la Gemmi alt. 2061 m.

ÉCOLE POUR ALPINISTE

Famille O. Stoller, guide et professeur de ski.
Tél. (033) 75 12 72 et 71 19 71.

PELLICULE ADHÉSIVE

HAWE ®

FOURNITURES DE BIBLIOTHÈQUES

P. A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel/SG**

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

école pédagogique privée

FLORIANA

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

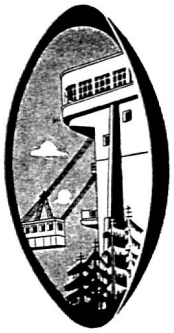

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8
Genève - Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève — Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

Quinzaine du 16 au 27 juin 1975

Pour les petits

La musique est mon amie (III et IV)

« La musique souvent me prend comme une mer », notait Baudelaire dans un de ses poèmes où il traduit en images verbales l'action de la musique expressive dans le domaine des sentiments — allant jusqu'à dire alors : « Je sens vibrer en moi toutes les passions... »

On n'en attendra pas autant de la part d'enfants de 6 à 9 ans, à qui s'adresse la troisième émission de la série que Georges-Henri Pantillon a intitulée « La musique est mon amie » : leur expérience de la vie intérieure n'est pas encore assez vaste ni assez riche pour que la musique éveille en eux le répertoire de toutes les passions ! Mais il est certain qu'on peut les inciter à retrouver, au gré de petites pièces expressives, les émotions que les compositeurs ont éprouvées et qu'ils cherchent à nous transmettre.

Robert Schumann, ce poète du clavier, se prête tout particulièrement à une telle approche du message musical, grâce à quelques pages familières de son « Album pour la jeunesse ». Mais pourquoi pas aussi un Marc-Antoine Charpentier, avec ce prélude du « Te Deum » qui a fourni l'indicatif de l'Eurovision ?

Diffusion : lundi 16 juin, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

De la peinture à la poésie, du théâtre à la musique, l'art moderne a cherché, par souci d'une nécessaire évolution, à se donner de nouveaux moyens d'expressions, qui tranchent souvent fortement sur les formes auxquelles nous étions habitués. Cette rupture a même été parfois si loin qu'il en est résulté un véritable divorce entre les artistes et le public.

Les enfants, moins imprégnés par la tradition que les adultes, gardent la faculté d'accueillir, avec une égale curiosité, les manifestations artistiques de toutes les époques, pourvu qu'elles aient de quoi parler à leur sensibilité. C'est le cas, tout particulièrement, en musique.

Et c'est pourquoi Georges-Henri Pantillon n'a pas craint de faire figurer, au programme de sa série d'émissions « La musique est mon amie », un choix de brèves « pièces contemporaines », dues à des compositeurs comme Tansman, Kabalewski, Bartok et Casella.

Cette quatrième et dernière émission, tout en mettant ainsi en valeur une autre forme de langage musical, souligne pourtant la continuité de l'entreprise artistique, puisqu'elle constitue une synthèse des éléments (description, danse et expression) développés au cours des trois émissions précédentes.

Diffusion : lundi 23 juin, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Pour les moyens

A vos stylos !

Le langage de l'image a pris une place prépondérante dans les moyens d'expression de notre époque. Il exerce même sur eux une profonde influence. Ce n'est pas pour rien qu'on a pu évoquer la fin de la « galaxie Gutenberg »...

Pourtant, l'expérience prouve que les enfants restent sensibles au pouvoir de l'expression écrite : un beau conte, un récit vivant ou un reportage sensible les intéressent encore et les émeuvent. Il est peut-être plus rare qu'ils souhaitent user eux-mêmes de ce moyen de s'exprimer — ou, en tout cas, ce n'est pas un vœu unanime, en dépit des leçons de rédaction qui se donnent dans les classes.

Les émissions « A vos stylos ! », que le soussigné prépare pour les élèves de 10 à 12 ans, visent à susciter un peu d'émulation dans ce domaine. Chaque émission se fonde sur un ou des exemples de textes analysés et commentés, à la suite de quoi les enfants ont à faire entrer en jeu leurs facultés d'observation, de raisonnement ou d'imagination. Cette semaine, ils sont invités à rapporter une scène dont, « à la fête » du village ou de la jeunesse, ils ont été les héros (voir ci-dessous).

Diffusion : mardi 16 et jeudi 19 juin, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

La musique folklorique suisse

En un temps comme le nôtre, où les moyens de diffusion sont à la fois fort répandus et très efficaces, il existe le risque de voir s'uniformiser les modes d'expression : rien n'est plus facile, aujourd'hui, que de se familiariser — voire de s'en imprégner ! — avec les rythmes sud-américains, la musique roumaine, les chansons de partout à la sauce Eurovision, le rock décadent, etc.

Mais, s'il est bon de connaître les mélodies étrangères ou exotiques, ce ne devrait pas être au détriment de notre patrimoine propre. Or, l'engouement pour les productions internationales plus ou moins standardisées ne nous fait-il pas trop souvent oublier que la chanson folklorique suisse est extrêmement diversifiée et liée aux caractères ethniques de nos différentes communautés ? Si la Suisse romande doit une bonne partie de son répertoire à la France, les vallées romanches s'affirment dans des chansons variées et souvent nostalgiques ; et si le Tessin s'oriente volontiers vers l'Italie voisine, la Suisse alémanique détient un fond de mélodies authentiquement originales, influencées par plusieurs facteurs géographiques, moraux et culturels propres.

Robert Mermoud invite les élèves de 10 à 12 ans à découvrir, ou à réapprendre, un certain nombre de chansons populaires, caractéristiques de nos quatre régions linguistiques. Il peut y avoir là comme l'amorce d'un renouveau d'intérêt pour un folklore qui, au même titre que celui d'autres pays, mérite d'être préservé d'un mépris facile ou d'une disparition regrettable.

Diffusion : mardi 24 et jeudi 26 juin, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Pour les grands

Sites historiques (V)

A nommer « Grandson et Morat », quels souvenirs historiques éveille-t-on dans l'esprit de la plupart de nos concitoyens, à plus forte raison dans celui des élèves de nos écoles ? Une vague référence, peut-être, aux guerres de Bourgogne, et un jugement péremptoire ou peu flatteur sur les capacités militaires ou politiques d'un certain Charles le Téméraire ?

S'entretenant avec Bernard Nicod, l'historien Jean-René Bory examine les choses d'un peu plus près et s'attache à « démontrer que les guerres de Bourgogne, dont on s'apprête à marquer le 500e anniversaire, furent probablement l'une des plus grandes tragédies de l'Histoire européenne, à la fin du Moyen Age et au seuil de la Renaissance. Cette tragédie fit voler en éclats « l'Europe médiane », créant par la disparition d'une vaste puissance au cœur de l'Europe le vide générateur des grandes conflagrations ultérieures. Les Confédérés furent, sans le savoir, les pions habilement poussés sur l'échiquier par Louis XI, le roi de France, contre Charles le Téméraire, le duc de Bourgogne. Toutes les tentatives faites depuis pour reconstituer un Etat européen « médian » assez puissant pour contenir les ambitions de ses voisins demeurèrent vouées à l'échec. »

J.-R. Bory évoquera ainsi divers aspects de ces guerres de Bourgogne dont les péripéties proprement suisses se situent à Grandson et à Morat : origines lointaines du conflit (dès l'époque des Romains et des Carolingiens) ; rêve poursuivi par les souverains bourguignons, depuis Philippe le Hardi, pour la reconstitution de la Lotharingie du Nord ; politique de Louis XI pour dresser les Confédérés contre Charles le Téméraire ; catastrophe que fut pour l'avenir de l'Europe la disparition de la Bourgogne en tant qu'Etat...

Diffusion : mercredi 18 et vendredi 20 juin, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Le monde des sons sous la loupe

Diverses enquêtes entreprises dans le cadre de la radio scolaire ont prouvé que les émissions musicales sont, à tous les degrés, de celles qui suscitent le plus d'intérêt dans les classes. Il paraît donc justifié de fournir aux plus âgés des jeunes auditeurs (12 à 15 ans) l'occasion de se documenter et de réfléchir sur ce qu'est réellement le phénomène sonore.

Pour expliquer la façon dont un « son » est produit, puis analysé par l'oreille, et pour montrer que la définition traditionnelle du « son » par sa hauteur, son intensité, son timbre et sa durée est insuffisante, Pierre Walder, s'aidant d'exemples sonores d'origines très diverses, met en évidence l'importance de réalités telles que l'attaque, l'évolution et l'extinction du son.

Une émission de ce genre devrait finalement conduire à une meilleure compréhension de ces formes musicales nouvelles que sont les musiques électroniques, concrètes et électro-acoustiques — nées du développement prodigieux de l'électronique et de la technique de l'enregistrement sonore. Elle devrait aussi, à une époque où musiques et bruits sont omniprésents, contribuer à établir entre les uns et les autres une échelle d'appréciation plus nuancée.

Diffusion : mercredi 25 et vendredi 27 juin, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Francis Bourquin.

Documentation

« A la fête »

(Texte qui sera analysé et commenté lors de l'émission « A vos stylos ! »)

Je m'approche d'un des jeux qui sont installés place Marengo.

— Trois balles pour un sou. On gagne un lapin.

Je prends la carabine, j'épaule et je tire... Je tire les yeux fermés, comme un banquier se brûle la cervelle.

— Il a gagné le lapin !

C'est un bruit qui monte, la foule me regarde, on me prend pour un Suisse ; quelqu'un dit que dans ce pays-là, les enfants apprennent à tirer à trois ans et qu'à dix ans il y en a qui cassent les noisettes à vingt pas.

— Il faut lui donner le lapin !

Le marchand n'avait pas l'air de se presser, en effet, mais la foule approche, avance et va faire une gibelotte avec l'homme s'il ne me donne pas le lapin qui est là et qui broute.

Je l'ai, je l'ai ! Je le tiens par les oreilles et je l'emporte. Il faut voir le monde qu'il y a ! Le lapin fait des sauts terribles. Il va m'échapper tout à l'heure. Quelquefois l'animal fait un bond. Je voudrais changer de main, le prendre par la queue de temps en temps. Je n'ose pas devant cette foule. Je n'ai pas le courage de tourner la tête, mais je devine que les rangs se sont grossis. On marque le pas. Je suis en avant, à quelques pas de la colonne, seul comme un prophète ou un chef de bande...

Jules Vallès : « L'Enfant ».

La photo de la page de couverture est de Michel Rudaz.

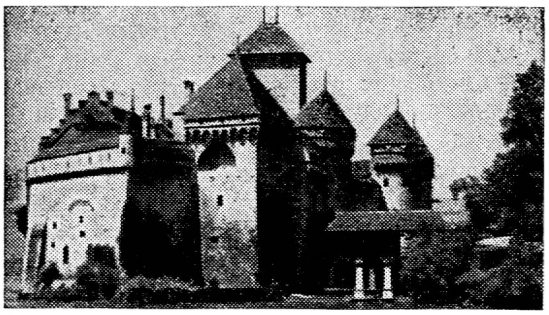

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON A VEYTAUX-MONTREUX

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans. Gratuité pour élèves des classes officielles vaudoises, accompagnés des professeurs.

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

corbaz sa
montreux

L'Ecole normale cantonale de Neuchâtel organise un cours de formation pédagogique complémentaire (en cours d'emploi) pour les maîtres de l'enseignement spécialisé

Cette formation, d'une durée de 800 heures environ, permet d'obtenir le brevet pour l'enseignement dans les classes spéciales.

Le programme de la formation comprend des cours hebdomadaires d'une journée (le mercredi), des cours regroupés de trois à cinq jours et des stages.

La formation débutera en automne 1975 et se terminera en été 1977, elle se déroulera partiellement durant les vacances des participants.

Le délai d'inscription est fixé au 30 juin 1975.

Sous certaines conditions, le cours de formation peut être ouvert aux maîtres d'autres cantons ainsi qu'aux titulaires de classes dépendant d'écoles spéciales reconnues.

Des renseignements complémentaires et des documents d'inscription peuvent être obtenus auprès de l'Ecole normale cantonale, cours de formation pour l'enseignement spécialisé, case postale 61, 2002 Neuchâtel.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

La Maîtrise du Faisceau cadet vaudois

chorale de garçons de Moudon et environs
sortira en juin

UN NOUVEAU DISQUE

qui comprend les titres suivants :

1re face « Gloria et Kyrie », de F. Schubert
« Ave verum », de Mozart
« Laudamus te », d'A. Vivaldi

2e face « Jérusalem en or », mélodie israélienne
« Katioucha », air populaire russe
« L'Oiseau », de J.-C. Darnal

Prix de ce 33 t. 17 cm. : Fr. 10.—.
Prix avec l'harmonisation des chansons de la 2e face : Fr. 12.—.
(Harmonisation de R. Bosshard.)

Nom : **Prénom :**

Adresse :

No postal : **Localité :**

Je vous prie de m'envoyer ..... exemplaire(s) du 6e disque de la Maîtrise.
* Je vous prie de m'envoyer / de ne pas m'envoyer l'harmonisation des chansons.
* Biffer ce qui ne convient pas.

Signature :

Bulletin à renvoyer à **Raymond Bosshard,** place St-Etienne 6, **1510 Moudon.**

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

gérant de la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie à 100 % par l'Etat

Les fonds déposés sur les livrets sont investis **dans le canton uniquement,** notamment en prêts hypothécaires 1er rang.

Siège central : **LAUSANNE - Place Chauderon**

44 agences dans le canton

ÉCOLE PESTALOZZI Echichens-sur-Morges

L'assemblée générale de l'Association des membres de l'Ecole Pestalozzi d'Echichens aura lieu le

mercredi 18 juin 1975, à 15 h. 15.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Rapport du directeur.
4. Présentation des comptes de l'exercice 1974.
5. Rapport de la commission de gestion et décharge.
6. Nomination d'un nouveau membre au comité.
7. Projets de construction.
8. Divers et propositions individuelles.

Après la séance, thé offert par l'Ecole Pestalozzi et entretiens particuliers.

Echichens, le 3 juin 1975.

Le président : Albert Pidoux, directeur des Carrières d'Arvel, Territet.

Le secrétaire : Louis Duckert, maître secondaire, Morges.

Bon Voyage

Change
Diner's Club
Chèques de voyage
Lettres de crédit
Notices de voyage

Avant de vous rendre à l'étranger — mais aussi, le cas échéant, lorsque vous ... guichet de change. Nous vendons et achetons toute monnaie ... ...river, qu'un pays interdise ou restreigne l'échange de sa monnaie ... ...al, c'est de pouvoir toujours compter sur le spécialiste des ... ...es les monnaies. Nous ne répondons ... ...de coquillages contre une monnaie ... ...age» contiennent, pour de nom... ...s d'entrée, des ... ...ngrées de ...

SUBSG

Union de Banques Suisses

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux